Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20211115-2021_077-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/11/2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE MALZÉVILLE

ARRONDISSEMENT
Nancy
CANTON
Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021_077

Rapporteurs : Stéphanie GRUET & Jean-Marie HIRTZ

Objet : Rapport d'activité et de développement durable 2020 de la métropole du Grand Nancy

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
29	25	29

Date de convocation
9 novembre 2021

Date d'affichage
22 novembre 2021

Transmis en préfecture le
18 novembre 2021

Présent-es :
Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Alexandra VIEAU - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Sophie DURIEUX - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY

Excusé-es :
Gilles MAYER (procuration à Gaëlle RIBY-CUNISSE) - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX (procuration à Daniel THOMASSIN) - Paul LEMAIRE (procuration à Irène GIRARD) - Camille WINTER (procuration à Bertrand KLING)

Rubrique : 8.8

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Stéphanie GRUET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le conseil métropolitain a voté le rapport d'activité et de développement durable 2020 de la métropole du Grand Nancy.

Ce document présente l'essentiel de l'activité de la métropole du Grand Nancy en matière de développement durable et contribue à répondre à la demande légitime d'information des élus de l'agglomération et des citoyens.

Il est transmis à chaque commune pour communication au conseil municipal.

Le maire procède donc à la communication du rapport d'activité et de développement durable 2020 de la métropole du Grand Nancy par ailleurs consultable sur le site de la métropole à l'adresse suivante :

https://www.grandnancy.eu/la-metropole/magazines/#c1607.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le rapport d'activité et de développement durable 2020 de la métropole du Grand Nancy

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING

MAIRIE DE MALZEVILLE
Meurthe-et-Moselle

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Métropole du Grand Nancy

2020

Art-sur-Meurthe
Dommartemont
Essey-lès-Nancy
Fléville-devant-Nancy
Heillecourt
Houdemont
Jarville-la-Malgrange
Laneuveville-devant-Nancy
Laxou
Ludres
Malzéville
Maxéville
Nancy
Pulnoy
Saint-Max
Saulxures-lès-Nancy
Seichamps
Tomblaine
Vandœuvre-lès-Nancy
Villers-lès-Nancy

métropole

GrandNancy

métropole
GrandNancy

SOMMAIRE

p.4 ÉDITO DE MATHIEU KLEIN

LA MÉTROPOLE p.6

p.12 MOBILISATION FACE À LA CRISE

QUOTIDIEN p.30

p.40 TERRITOIRE

ANNEXES TERRITORIALISÉES p.48

ÉDITO

Mathieu Klein
Président de la Métropole du Grand Nancy, Maire de Nancy

2020 aura été marquée par une crise sans précédent

Tout au long de l'année 2020, la crise sanitaire nous a durement éprouvés, modifiant notre quotidien et fragilisant les liens sociaux si précieux pour notre cohésion sociale. Dans un esprit de solidarité, de nombreuses initiatives citoyennes ont vu le jour pour venir en aide aux plus fragiles. La Métropole s'est également mobilisée pour répondre aux impacts de la pandémie, en lien constant avec ses communes et ses partenaires, assumant ainsi un rôle de protection.

La collectivité a ainsi agi sur tous les fronts pour faire face à la crise : achat groupé de masques, dotation de matériels au personnel soignant, aide pour les ménages, plan de soutien aux commerces, exonération de loyers pour les entreprises hébergées dans des sites métropolitains, soutien aux jeunes et aux étudiants, élaboration d'une stratégie métropolitaine Insertion - Pauvreté… 164 M€ d'investissements ont d'ailleurs été votés en 2021 pour soutenir la relance, avec une augmentation de 10 M€ par rapport à 2020.

GUIDÉE PAR LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ, LA COLLECTIVITÉ A AGI SUR TOUS LES FRONTS POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Grâce à une cellule partenariale réunissant le Grand Nancy, la Ville de Nancy, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le CHRU de Nancy, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Communauté professionnelle de territoire de santé du Grand Nancy (CPTS), la Métropole a été parmi les premières collectivités à se doter de centres de dépistage puis de vaccination.

Enfin, pour garantir la continuité du service public malgré les confinements, la collectivité a pu compter sur ses agents, mobilisés jour et nuit pour assurer les missions du quotidien et préserver le cadre de vie des habitants.

Mais cette crise ne doit pas nous faire oublier nos objectifs de transformation de notre territoire, que nous voulons plus vert, plus solidaire, plus propre, plus apaisé.

Ainsi 2020 aura également été marquée par les premières actions fortes du mandat : une nouvelle approche des mobilités, avec la mise en place en décembre de la gratuité des transports le week-end, l'élaboration d'un plan d'actions sur la gestion des déchets et la propreté, l'adoption de la définition d'un nouveau projet urbain Nancy Centre Gare pour s'émanciper du projet initial de Nancy Grand Cœur.

Ce rapport d'activités est le reflet de cette année sans précédent, qui a mis en lumière les défis que nous serons amenés à relever ces prochaines années, de la COP 26 à construire au Plan Métropolitain des Mobilités, en passant par la transformation économique et sociale du territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Mathieu Klein
Président de la Métropole du Grand Nancy,
Maire de Nancy

1/

LA MÉTROPOLE

Territoire de 256 000 habitants composé de 20 communes, la Métropole du Grand Nancy est située dans la Région Grand Est, au cœur du Sillon lorrain qui réunit les villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Épinal, soit 1,4 million d'habitants. Le bassin de vie compte 560 000 habitants issus de la « Multipole Nancy Sud Lorraine » (13 intercommunalités composant le sud de la Meurthe-et-Moselle). Le Grand Nancy est une métropole universitaire avec plus de 50 000 étudiants, 3 000 enseignants-chercheurs et 11 grandes écoles. Il est le siège de plusieurs grandes administrations, telles que l'ARS (Agence Régionale de Santé) ou le Rectorat Grand Est.

Établissement public de coopération intercommunale, le Grand Nancy fait partie des 22 métropoles de France depuis 2016. C'est l'une des coopérations intercommunales les plus anciennes de France puisque le District de Nancy a été créé le 12 octobre 1959. Il s'agit également de la plus intégrée des métropoles françaises avec Brest. Le Grand Nancy assure en effet un nombre important de services et de compétences pour l'ensemble de son territoire (développement économique, projets urbains, mobilités, transition énergétique, mais aussi de nombreux services urbains, comme la voirie, la gestion des déchets, les espaces verts, l'eau, l'assainissement...).

CHIFFRES CLÉS

LA MÉTROPOLE

1 343
AGENTS
de la Métropole

148
métiers

51 000
étudiants

350 000 habitants
dans le bassin de vie
du Grand Nancy

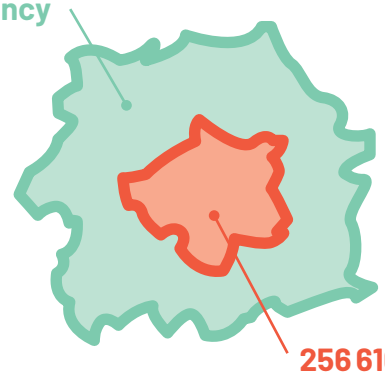

256 610 habitants
dans le territoire
de la Métropole

774
HECTARES
d'espaces verts

889 KM
de voirie

1 habitant sur 5 est étudiant

LA MOBILISATION FACE À LA CRISE SANITAIRE

510 000

masques distribués aux
20 communes

5 000 €

de dotation de matériel
de protection à la
Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

500 000 €

de chèques mobilité

3 M€

débloqués pour soulager
la trésorerie des TPE/PME
et soutenir l'activité

LA CULTURE DU **DIALOGUE** PERMANENT

Malgré les conditions liées à la crise sanitaire, la Métropole a continué à mettre en place des outils de coopération entre les élus et les citoyens, dans le cadre de ses compétences et des projets qu'elle développe

Concernant les grands chantiers tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements, les Projets de Renouvellement Urbain dans trois quartiers prioritaires de la politique de la ville ou encore la mise en place de la vignette Crit'Air, la Métropole a maintenu le lien avec les acteurs et les habitants concernés, utilisant le plus souvent possible les outils de visioconférence. La crise sanitaire a d'ailleurs confirmé l'intérêt de créer une plateforme numérique dédiée à la participation. Elle est opérationnelle depuis le printemps 2021. Au sein de la Métropole, un atelier résilience a été mis en place en mai 2020 dans le cadre de la reprise d'activité post-confinement. Réunissant des agents volontaires de tous les pôles, il a révélé un besoin fort de créer et de cultiver des liens au sein de la collectivité, avec la mise en place de pratiques collaboratives.

Le Conseil de la Vie Étudiante

Instance de participation et de co-construction avec les services et les élus métropolitains, le Conseil de la Vie Étudiante a été créé en 2009 afin de renforcer le dialogue avec les 52 000 étudiants de la Métropole. Il est composé de 36 membres, dont 26 étudiants, ainsi que de personnels représentatifs de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du territoire et des institutions œuvrant dans le domaine de la vie étudiante. Le Conseil de la Vie Étudiante a mené en 2020 des actions spécifiques en direction de la communauté étudiante, durement touchée par la période de crise sanitaire.

36
membres

26
étudiants

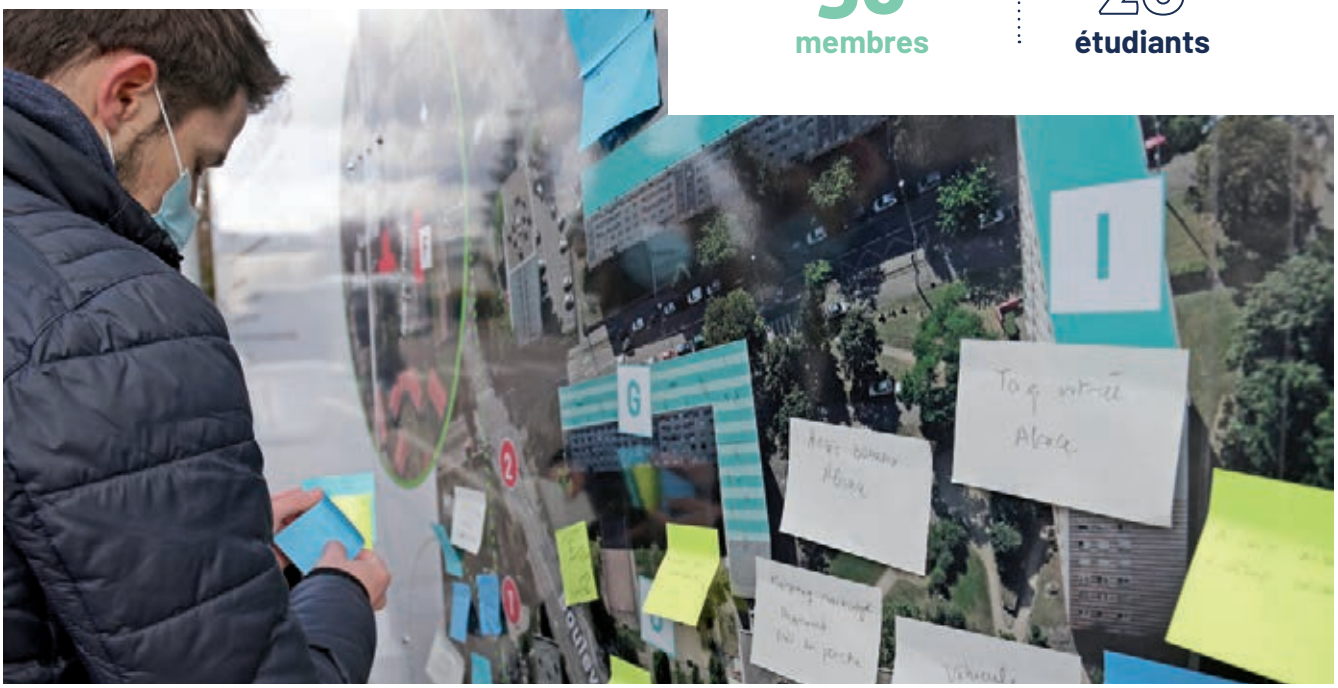

La commission consultative des services publics locaux

Forte de 30 membres, cette commission associe des représentants d'associations locales et des élus métropolitains. Chaque année, elle examine et rend un avis sur les rapports d'activité des délégataires de services publics et des services en gestion des équipements métropolitains. Cette instance a été renouvelée en 2021.

Conseils citoyens des quartiers de la politique de la ville

Habitants, membres d'associations, professionnels du quartier, tous composent les conseils citoyens et ont pour ambition d'agir ensemble au plus proche des préoccupations de leur quartier. Le territoire de la Métropole compte huit quartiers de la « politique de la ville », au travers desquels neuf conseils citoyens se dessinent avec plus de 150 membres. Objectifs de cette démarche participative liée au Contrat de Ville : faire remonter des observations, des idées, des constats et créer du lien avec les habitants. Les conseils citoyens sont en cours de renouvellement.

OBJECTIFS : FAIRE REMONTER DES OBSERVATIONS, DES IDÉES, DES CONSTATS ET CRÉER DU LIEN AVEC LES HABITANTS

9 conseils citoyens

150

membres

Le Conseil de Développement Durable

Instance de démocratie participative renouvelée le 10 juin 2021, les membres bénévoles du Conseil de Développement Durable se sont saisis, en 2020, de la période inédite de la pandémie du Covid-19 pour initier un dialogue national sur l'outil digital CartoDébat autour, notamment, de la transition démocratique et des questions de libertés individuelles et collectives. Ils ont pu ainsi contribuer, via des métamorphoses identifiées, aux réflexions pour la construction d'un monde qualifié « d'après ». Le Conseil compte dans ses rangs 110 bénévoles issus de la société civile.

110

bénévoles

issus de la société civile

2/

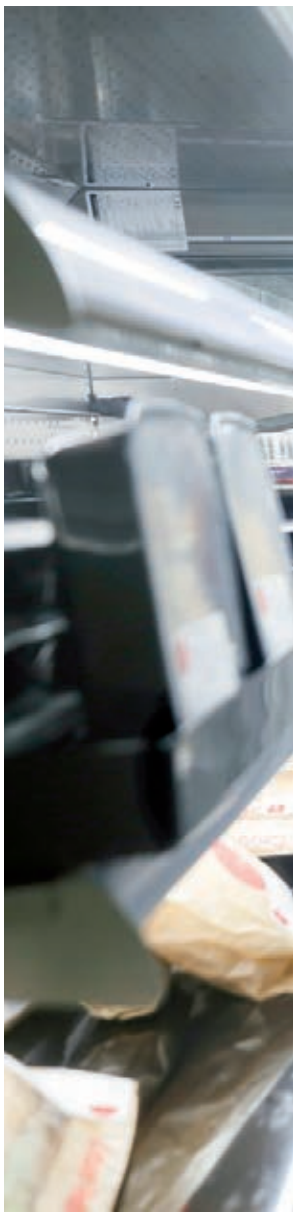

MOBILISATION FACE À LA CRISE

Face à la crise sanitaire, la Métropole a agi sur tous les fronts pour venir en aide aux plus touchés et préparer la reprise. Les agents ont également su s'adapter à cette situation inédite, à travers notamment le déploiement du télétravail.

SANTÉ : LA MÉTROPOLE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent, la Métropole du Grand Nancy s'est appuyée sur son Contrat Local de Santé (CLS) de 2e génération et pris toutes les mesures possibles pour limiter au mieux l'expansion de la pandémie

Soutenir les initiatives de terrain

La Métropole a accompagné un grand nombre d'actions initiées par des acteurs de terrain, tels que les plateformes d'écoute médico-psychologique, portées par le Centre psychothérapique de Nancy en lien avec le CHRU, et le dispositif « Prévention conséquences confinement ». Mené par la Plateforme territoriale d'appui de la Métropole, ce dernier consistait à former des étudiants en médecine de 2e année pour être en lien permanent avec des personnes en situation de vulnérabilité.

Enfin un dispositif de transport adapté à destination du personnel hospitalier pour se rendre sur son lieu de travail a été instauré.

Fédérer les acteurs

Le rôle du Grand Nancy a été de coordonner et de fédérer les dynamiques locales partagées entre les acteurs et les partenaires sur le terrain. Elle a permis de faire le lien entre la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé, le CHRU de Nancy, le Centre psychothérapique de Nancy, le Département et les professionnels de santé, via la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA). Ce rôle de fédérateur s'inscrit au cœur du Contrat Local de Santé 2019-2023 du Grand Nancy.

Protéger les Grands Nancéiens

La Métropole a passé un contrat permettant de recevoir en 24 heures 100 000 masques qui ont été redistribués aux 20 communes. Par ailleurs, grâce à une commande groupée mutualisée via le Grand Nancy, 510 000 masques ont été livrés aux communes entre le 8 et le 28 mai 2020. Dans une logique de non-discrimination et d'équité, le Grand Nancy a également distribué 10 000 masques à des partenaires intervenant auprès de publics en situation de handicap et/ou de précarité.

510 000

masques distribués aux
20 communes

Accompagner les professionnels de santé

Pour permettre aux professionnels de santé libéraux de faire face à l'épidémie sans risque d'être contaminés ou de contaminer les patients, le Grand Nancy a effectué une dotation de matériel de protection et apporté son soutien à un appel aux dons initié par la CPTS.

1 250
combinaisons
avec surchaussures et charlottes

250
paires de surchaussures

150
lunettes
de protection réutilisables

6 500
sacs-poubelle
ont été donnés par le Grand Nancy aux professionnels de santé libéraux exerçant dans la Métropole

Priorité à la vaccination

Le Grand Nancy a été parmi les premières collectivités à se doter de centres de vaccination. Pour aider à son déploiement, la Métropole a mis à disposition des moyens humains, matériels et logistiques. Elle a aussi participé à la mise en place de deux dispositifs favorisant la vaccination auprès des personnes rencontrant des difficultés de mobilité : des interventions à domicile de soignants et un système de transport à la demande gratuit pour se rendre vers un centre de vaccination avec le soutien de Keolis et de Synergihp.

600
personnes
ont été vaccinées à leur domicile

Lutter contre les fake news

Améliorer l'information, la communication et la prévention en matière de santé figure parmi les objectifs du Contrat Local de Santé du Grand Nancy. À ce titre, la Métropole a tenté de lutter contre le flot de fausses informations (ou fake news) qui ont circulé durant la crise de la Covid-19 en relayant sur son site Internet et sur les réseaux sociaux des informations fiables émanant de structures reconnues dans le domaine de la santé, et en encourageant le grand public à vérifier la source de leurs informations avant de les partager.

COHÉSION SOCIALE

À travers son Contrat de Ville, établi pour la période 2015-2022, la Métropole s'engage en faveur du vivre ensemble, de l'égalité des chances et de la protection des populations les plus vulnérables. Des enjeux de taille dans le contexte de la crise sanitaire

Une nouvelle stratégie métropolitaine « insertion-pauvreté »

Co-construite avec les CCAS des 20 communes, le Département et l'État, une Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) a été établie pour la période 2020-2022. S'appuyant sur un réseau de partenaires associatifs, cette démarche se décline en diverses actions d'accompagnement, autour de la promotion d'une alimentation de qualité et de proximité, du développement de l'inclusion numérique et de la levée des freins à l'emploi. En 2020, une enveloppe de 600 000 € y a été consacrée (financement à parts égales État/Métropole).

600 000 €

investis dans une nouvelle stratégie métropolitaine insertion-pauvreté
(à parts égales État/Métropole)

Politique de la ville

En 2020, environ 240 projets ont été soutenus. 102 associations, 13 communes, 3 CCAS et 4 syndicats ont ainsi bénéficié de l'aide de la Métropole. Dans le contexte sanitaire exceptionnel, une majorité de projets ont pu être menés, même si les forums d'insertion professionnelle n'ont pu se tenir sous leur forme habituelle (dématérialisation, recrutement en ligne). D'une manière générale, les acteurs associatifs ont su garder le lien avec leur public face à la problématique de l'isolement. De nouveaux projets ont également été développés : les labellisations du CitésLab du Grand Nancy et de la Cité de l'Emploi dans les huit quartiers de la politique de la ville (QPV). Quant à la Serre à Projets, elle sera déclinée dans deux QPV à partir de 2021.

240 projets | **3** CCAS | **102** associations | **13** communes | **4** syndicats

Des actions renforcées pendant la crise sanitaire

Afin de protéger les personnes les plus fragiles face à la crise sanitaire, la Métropole a renforcé ses actions de solidarité, en lien notamment avec les CCAS des 20 communes. Des réunions des élus sociaux ont ainsi eu lieu toutes les semaines, et un guide des ressources et numéros utiles a été édité.
Face à la perte de revenus et/ou la fermeture des cantines scolaires, l'enjeu majeur était de garantir l'accès des plus fragiles à une alimentation équilibrée et l'accompagnement vers une autonomie alimentaire.
Un fonds exceptionnel a ainsi permis d'accorder des aides supplémentaires à la Banque Alimentaire (8 000 €) et d'organiser des animations dans les quartiers de la politique de la ville. En complément, des chèques mobilité, d'une valeur totale de 500 000 €, ont été distribués.

Ateliers et chantiers d'insertion

Connaissant un fort essor sur le territoire métropolitain, ainsi qu'une diversification des activités proposées, les ateliers et chantiers d'insertion ont employé près de 600 personnes en 2020, dont près de 40 % de femmes et 40 % du public issu des QPV. Dans le contexte de la crise sanitaire, la Métropole a bien évidemment maintenu son soutien financier. Certaines structures, comme Tricot Couture Service ou Conduite vers l'Emploi, ont su mutualiser leurs forces pour l'intérêt collectif (création d'une chaîne de production de masques avec l'entreprise DAO, par exemple). Le dispositif d'activité partielle a pu être mobilisé pour les structures dont l'activité ne pouvait plus être assurée, le contact étant malgré tout assuré entre les salariés et leurs accompagnateurs socioprofessionnels. Parmi les projets mis en œuvre, citons le chantier mené autour de la rénovation énergétique par l'association Tricot Couture Service, mobilisant une majorité de femmes, la Recyclerie de la Benne à Idées, ou encore la Transformerie portée par Arélia, en partenariat avec la Banque Alimentaire.

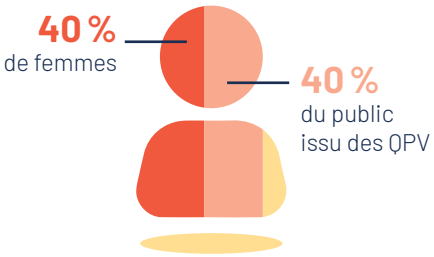

600
personnes employées
par les ateliers
et chantiers d'insertion

Éducation, loisirs, culture, sport et lien social

Malgré la situation sanitaire, les actions délocalisées du Livre sur la Place et du festival Nancy Jazz Pulsations ont été programmées. La Métropole a également apporté son soutien au festival Aux Actes Citoyens à Tomblaine, ainsi qu'à des représentations théâtrales sur le territoire. En parallèle, des aides ont été allouées à des associations proposant des ateliers de maîtrise de la langue française ou des activités sportives.
Le Plateau de Haye a été labellisé Cité Éducative en 2019. Ce dispositif encourage les coopérations pour mieux accompagner les jeunes vers la réussite, dès le plus jeune âge et jusqu'à l'insertion professionnelle. Le soutien scolaire, la lutte contre la fracture numérique et la mise en place du Réseau Interprète pour briser la barrière de la langue, font partie des actions prioritaires.
Dans le cadre du plan pauvreté, et suite au diagnostic mené en 2019, le Grand Nancy poursuit sa stratégie d'inclusion numérique. Un plan d'action a ainsi été co-construit avec les acteurs opérationnels et institutionnels, autour notamment de la médiation et de l'assistance numérique, ou encore de l'offre de solutions matérielles.

UNE MÉTROPOLE ATTENTIVE À SES **JEUNES**

Les 52 000 étudiants que compte le Grand Nancy ont été durement touchés par la crise sanitaire en 2020. Afin de leur venir en aide, la Métropole a mobilisé ses services aux côtés des institutions universitaires, des associations, des collectivités territoriales et de l'État

Fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné aux 18-25 ans au chômage ou inactifs (hors étudiants) et ne disposant pas de ressources ni du soutien de leur entourage. Ce fonds de secours national se décline en aides individuelles (alimentation, mobilité, formation...), ainsi qu'en actions collectives.

Au 31 décembre 2020, 771 jeunes ont bénéficié du FAJ : 586 dans le cadre d'actions collectives et 185 dans le cadre d'aides individuelles.
Au total, 276 aides individuelles ont été accordées, dont la moitié concerne une aide alimentaire. Un tiers des FAJ individuels accordés visaient à faciliter l'entrée en Garantie Jeune par une aide à l'alimentation, dans l'attente du versement de l'indemnité mensuelle de 497 € (six semaines de délai).

771
jeunes
ont bénéficié du FAJ

276
aides individuelles
ont été accordées

Aides alimentaires et de première nécessité

À partir de novembre 2020, le Grand Nancy s'est attaché à coordonner les aides alimentaires à destination des étudiants touchés par la crise sanitaire, en lien avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le Crous de Lorraine, l'Université de Lorraine, les centres communaux d'action sociale, les associations étudiantes et caritatives.
Il s'agissait de mettre en cohérence leurs actions, de gérer les distributions ponctuelles de denrées et de communiquer auprès des étudiants.

La Métropole a dans le même temps accordé des subventions exceptionnelles aux acteurs de l'enseignement supérieur pour répondre aux besoins des étudiants en produits alimentaires et de première nécessité. Le Grand Nancy a ainsi apporté un soutien de 45 350 € au dispositif d'action sociale du Crous Lorraine. La collectivité a également versé 10 000 € au Comité d'Action Sociale Étudiante de l'Université de Lorraine. L'épicerie solidaire étudiante AGORAé gérée par la Fédération Étudiante de Lorraine (Fédélor) s'est pour sa part vu attribuer 8 500 € d'aides. Enfin, les étudiants ont eu la possibilité de solliciter le Fonds d'aide d'urgence temporaire au paiement des loyers et factures d'énergie du Grand Nancy.

Solidarité avec les acteurs du sport et de la culture

Le Grand Nancy a accordé 251 800 € de subventions en 2020 à une dizaine de grandes structures culturelles du territoire (L'Autre Canal, la Manufacture, Nancy Jazz Pulsations...) en contrepartie d'une tarification spécifique « étudiants » et d'actions de diffusion/formation à destination de ce public. La collectivité a également attribué un soutien de 35 100 € sur la saison 2020-2021 à la Ligue Grand Est du Sport Universitaire et à divers clubs sportifs du territoire, pour la gestion du dispositif d'entraînement des étudiants sportifs de haut niveau et l'organisation des compétitions de la Ligue. Ces structures n'ayant pu accueillir les étudiants que jusqu'en mars 2020, la Métropole a cependant décidé de verser la totalité des subventions par solidarité envers ces établissements fragilisés par la crise. Sur le plan culturel, la Métropole, tout comme la Ville de Nancy, propose depuis octobre 2020 l'accès gratuit à ses musées aux étudiants et aux moins de 26 ans.

Tous mobilisés pour l'emploi

L'événement Stage en Poche organisé par l'Université de Lorraine en partenariat avec la Ville de Nancy et la Métropole a pu se tenir en 100 % distanciel le 8 décembre 2020. Le Grand Nancy a accordé une subvention de 1 000 € à cette rencontre étudiants/entreprises à laquelle participaient les directions RH des deux collectivités. La collectivité a également subventionné à hauteur de 1 500 € le Forum Est-Horizon organisé du 8 au 10 décembre 2020 en 100 % distanciel par l'association étudiante éponyme. Enfin, le Grand Nancy a accordé un soutien financier de 32 000 € au Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PeeL).

Échanges maintenus en distanciel

La crise sanitaire a bouleversé la programmation des événements de la rentrée étudiante sur le territoire métropolitain. Les Nocturnes Étudiantes organisées par la Fédélor, en partenariat avec la Ville de Nancy et la Métropole, ont dû être annulées. En revanche, la manifestation Faim d'Échanges, coorganisée par le Crous Lorraine, la Ville de Nancy, la Métropole et ESN Nancy, s'est déroulée le 11 décembre 2020 en distanciel sous la forme d'un « visio apéro ». Cet événement permet traditionnellement aux étudiants internationaux et aux habitants de se rencontrer autour d'un repas dominical, précédé le vendredi par une soirée festive et culturelle. Les 50 étudiants internationaux inscrits à l'édition 2020 se sont tous vu offrir un colis de produits locaux. Par ailleurs, le Grand Nancy a remis 2 000 colis de Noël à l'ensemble des étudiants restés en cités universitaires durant les congés de fin d'année.

50
étudiants
se sont vu offrir un colis de produits locaux

2 000
jeunes
ont reçu un colis de Noël, remis par le Grand Nancy

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La pandémie a conduit le Grand Nancy à mettre en place des mesures d'urgence pour soutenir l'emploi et l'activité, mais aussi à reconsidérer sa stratégie de développement économique en lien avec les entreprises (ATP) et ses opérateurs en matière d'animation du territoire (Scalen, ADTL), d'innovation (Grand Nancy Innovation) et de tourisme (Destination Nancy)

3 millions d'euros débloqués en urgence

La Métropole et ses communes se sont mobilisées en 2020 en vue de protéger le tissu économique local et amortir les effets de la crise. Près de 3 millions d'euros ont ainsi été débloqués par le Grand Nancy afin de soulager la trésorerie des TPE/PME en difficulté et soutenir l'activité : contribution au fonds régional Résistance (513 758 €), exonération de loyers et droits de place (460 489 €), dégrèvement de cotisation foncière CFE (567 988 €) et aides au paiement des loyers des commerçants lors du deuxième confinement (1 million d'euros). Les acteurs économiques et les associations ATP ont également été associés entre mars et juin dans le cadre d'un comité économique élargi en vue de préparer le plan de reprise post-Covid présenté le 12 juin en Conseil métropolitain. La démarche « une Association, un Territoire, un Projet », bénéficiant de 191 000 € de subvention en 2020, portée par un collectif de près de 700 entreprises, vise à dynamiser neuf grands sites économiques métropolitains comptant 9 000 établissements et 70 000 emplois. Les ATP ont constitué un relais précieux dans la gestion de la crise et dans le lien avec le tissu économique.

Une agence à l'échelle des territoires du Sud Meurthe-et-Moselle

Le Grand Nancy a posé en 2020 les bases d'une stratégie de développement économique plus agile avec un double objectif : limiter l'impact de la pandémie sur l'activité et l'emploi tout en facilitant une transformation structurelle de l'économie du territoire, ne se limitant pas aux frontières administratives. À ces fins, la Métropole a impulsé la mise en place d'une ingénierie du développement économique organisée autour d'une nouvelle agence couvrant le bassin économique (délibération du 8 octobre 2020). Après une période transitoire en 2020 permettant aux agences Scalen et Terres de Lorraine (ADTL) de porter cette animation, les 13 intercommunalités membres de la Multipole Nancy Sud Lorraine ont souhaité créer un outil unifié s'inscrivant dans le réseau des agences mis en place par la Région Grand Est. Cette structure pose par ailleurs les bases d'une gouvernance économique plus ouverte associant les acteurs économiques, et notamment les réseaux territoriaux d'entreprises métropolitains (ATP).

« Achetez Grand Nancy »

Pour soutenir l'économie locale, la Métropole a lancé en juin 2020 la plateforme de e-commerce « Achetez Grand Nancy ». Avec la crise sanitaire, les commerçants ont en effet été nombreux à mettre en place des systèmes de « click and collect » et de livraison à domicile pour limiter leurs baisses d'activité. Mais le manque de structuration de ces initiatives n'a pas permis d'obtenir de résultats significatifs. Aussi, une réflexion a-t-elle été engagée en vue de mettre en place une plateforme e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants métropolitains. Un an après son lancement, la plateforme compte plus de 400 boutiques en ligne, avec un catalogue de plus de 9 000 produits. Un parcours d'accompagnement a parallèlement été mis en place, afin que les enseignes optimisent leur présence sur le site et améliorent leur visibilité globale sur Internet.

400
boutiques en ligne

9 000
produits

Plan de relance dans le tourisme

En 2019, le Grand Nancy avait accueilli 3,2 millions de visiteurs et leurs dépenses dans l'économie locale étaient estimées à 273 millions d'euros, avec des nuitées représentant plus de 1,2 million d'euros. La crise sanitaire a interrompu la dynamique engagée. Dans ce contexte, Destination Nancy, opérateur du Grand Nancy en matière de tourisme de loisirs et d'affaires, s'est adapté en proposant dès avril 2020 un premier plan de relance en lien avec les services de la Métropole. Parmi les projets que l'Office de Tourisme métropolitain a pu mettre en place en 2020 grâce aux financements de la taxe de séjour, on peut noter : l'évolution de l'offre City Pass, la poursuite de la rénovation de l'espace d'accueil, la réalisation de deux nouveaux parcours sur l'application Baludik (patrimoine industriel et Art nouveau) et le développement de VisitNancy360. Cette dernière application permet des balades virtuelles à 360°, un outil qui s'est avéré très utile lors des opérations de promotion de la ville, maintenues à distance.

Incubateur d'excellence Grand Est

La Métropole fédère depuis 2018 l'écosystème de l'innovation autour d'un opérateur de proximité, « Grand Nancy Innovation » (SEM Henri-Poincaré). En 2020, le bâtiment Totem de la French Tech East à Nancy, site emblématique opéré et animé par la SEM, a accueilli ses premières entreprises innovantes.
Parallèlement, Grand Nancy Innovation a obtenu le label « Incubateur d'Excellence » de la Région Grand Est. Grand Nancy Innovation a augmenté les revenus tirés de ses activités avec un prévisionnel de 130 000 € pour 2021 (17 000 € en 2020). En 2020, Grand Nancy Innovation a également mis en place les nouveaux programmes (Crash Test et Speed Me Up), accompagné 27 projets, organisé un appel à projets « Business Booster Santé » et signé un accord de partenariat avec l'Incubateur Lorrain.

Dynamique de création d'entreprises en hausse

Depuis plusieurs années déjà, le nombre de créations d'entreprises ne cesse de croître dans le Grand Nancy. L'année 2020 a enregistré à ce titre un nouveau record : sur le territoire métropolitain, 3 245 entreprises ont été créées (+ 8 %). Les créations sous le statut du micro-entrepreneur ont fait un bon de 30,9 %, représentant deux tiers des nouvelles sociétés. Cette tendance a été amplifiée par la crise sanitaire, en raison de la simplification des démarches pendant les différents confinements. Pour conduire sa politique de soutien à l'entrepreneuriat, le Grand Nancy a accordé 208 000 € en 2020 aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative Grand Nancy, Alexis, Grand Test et Incubateur Lorrain). Afin d'appuyer le pilotage de ses politiques publiques dans ce domaine, le Grand Nancy a décidé de soutenir un projet de recherche consacré aux processus entrepreneuriaux porté par l'Université de Lorraine et le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PeeL) dans le cadre de l'appel à projets du « Fonds régional de coopération pour la recherche » Grand Est.

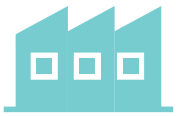

3 245
entreprises créées en 2020 sur le territoire métropolitain

UNE NOUVELLE APPROCHE EN MATIÈRE **DE MOBILITÉS**

La mobilité des 260 000 Grands Nancéiens et des 100 000 personnes qui viennent quotidiennement dans la Métropole constitue une priorité du mandat au regard des enjeux de transition écologique, de santé publique, d'attractivité et de justice sociale

Un réseau de transport qui s'adapte à la crise sanitaire

GRATUITÉ POUR LE PERSONNEL DE SANTÉ

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, dès le 21 mars 2020, au moment du premier confinement, la Métropole a pris la décision de rendre l'ensemble du réseau Stan gratuit pour le personnel soignant.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour les soignants n'ayant pas de bus ou de tram à proximité de leur domicile, ou dont les horaires ne permettaient pas de prendre les transports en commun, un service de transport à la demande gratuit « spécial soignants » a été mis en place à partir du 20 mars 2020. Instauré à la demande de la Métropole, il a été mis en œuvre par Keolis et Synergihp (opérateur habituel du transport de personnes en situation de handicap).

CIRCULER SUR LE RÉSEAU STAN EN TOUTE SÉCURITÉ

Plusieurs mesures ont été prises pour garantir la sécurité sanitaire des usagers et du personnel du réseau de transport en commun Stan : port du masque obligatoire, un siège sur deux disponible, ouverture des portes automatique et systématique pour limiter les contacts, désinfection, nettoyage par virucide et nébulisation… La crise sanitaire de la Covid-19 ayant eu de lourds impacts en matière de baisse de la fréquentation du réseau de transport en commun se traduisant par un déficit net d'exploitation pour le délégataire, la Métropole a voté un soutien exceptionnel de 3,475 M€ pour la société Keolis sur l'année 2020.

SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE 3,475 M€ POUR LA SOCIÉTÉ KEOLIS SUR L'ANNÉE 2020

Cap vers de nouvelles mobilités

VERS UN PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS

Le Conseil du Grand Nancy a acté le 8 octobre 2020 l'élaboration d'un Plan Métropolitain des Mobilités (P2M). Objectif : interroger et déterminer de manière cohérente et concertée l'organisation des mobilités dans le bassin de vie du Grand Nancy à l'horizon 2030. L'enjeu est de mettre en perspective les problématiques de stationnement, de circulation et de transports en commun avec les besoins de mobilité actuels, comme ceux qui sont dictés par les aménagements futurs. L'élaboration du P2M s'effectue en étroite concertation avec les différentes instances métropolitaines (Comex, Conférence des maires, commission mobilité), le groupe de travail métropolitain des mobilités (composé des représentants des communes de l'agglomération chargés du transport et des mobilités), les acteurs experts (économiques, sociaux, usagers, citoyens) réunis en comité des partenaires, ainsi qu'avec le grand public au moyen des Assises de la Mobilité du Grand Nancy organisées en 2021.

TRANSPORTS GRATUITS LE WEEK-END

Depuis le 5 décembre 2020, le réseau de transport en commun Stan est gratuit pour l'ensemble des voyageurs tous les samedis et dimanches de l'année. L'application de cette mesure fait l'objet d'un suivi afin d'en mesurer la plus-value environnementale, sociale et éducative. Par ailleurs, un groupe de travail « tarification solidaire et gratuités » a été mis en place en 2020. Il est chargé de formuler des propositions pour mettre en œuvre une tarification solidaire et une grille tarifaire simplifiée pour la rentrée de septembre 2021, ainsi que d'étudier l'éventualité d'une gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans. Au regard de la situation sociale actuelle, il a été décidé de n'appliquer aucune augmentation de tarif pour la rentrée 2020.

PARKING-RELAIS AU PARC EXPO

Situé sur le Parc Expo à Vandœuvre-lès-Nancy, un nouveau parking-relais (P+R) de 47 places a été ouvert en septembre 2020. Relié au cœur de ville par une navette dédiée ainsi que par la ligne Corol, ce P+R dispose de stationnements vélos. Onze parkings-relais sont désormais fonctionnels dans la Métropole. Leur objectif est de favoriser le passage d'un mode individuel (la voiture) à un mode multimodal (transport en commun, vélo, trottinette, marche...) tout en simplifiant l'accès au cœur d'agglomération.

LE VÉLO CONSTITUE UN AXE FORT DE LA NOUVELLE POLITIQUE QUE LA MÉTROPOLE DÉPLOIE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO

Rapide, économique, non polluant et bon pour la santé, le vélo constitue un axe fort de la nouvelle politique que la Métropole déploie en matière de mobilités. Plusieurs aménagements ont été réalisés en 2020 afin de créer des continuités cyclables : piste directionnelle rue Jeanne d'Arc (de la rue Gabriel Mouilleron à la rue du Maréchal Oudinot), sur le mail Jean Prouvé, rue Pierre Chalnot, rue de la Commanderie, bande cyclable boulevard Cattenoz à Villers-lès-Nancy, rue de Vaucouleurs et place Gérard d'Alsace à Vandœuvre-lès-Nancy ainsi que rue Blandan à Nancy.

L'offre de stationnement vélo s'est également vue renforcée sur tout le territoire, en particulier sur le site de L'Autre Canal à Nancy, ou encore via l'acquisition de six box vélos sécurisés (installés boulevard Georges Clemenceau et rue Robert Schuman à Nancy). De nouveaux services liés à l'usage du vélo ont également vu le jour, comme une station de gonflage rue Gringoire (Vieille Ville) et sur le port Sainte-Catherine avec l'ajout d'un mât de réparation vélo. Cinq nouvelles stations VélOstan'lib ont été mises en place (square Mitterrand à Malzéville, avenue Paul Déroulède à Laxou, boulevard Charlemagne à Nancy, rue Blandan devant le campus Artem à Nancy, place des Nations à Vandœuvre-lès-Nancy), s'ajoutant aux 29 stations existantes.

LA MAISON DU VÉLO CHANGE D'ADRESSE

Fin janvier 2020, la Maison du Vélo a quitté la rue Charles III pour emménager au rez-de-chaussée du parking Stanislas (rue Claude Charles à Nancy). À deux pas de la place Stanislas, les nouveaux locaux sont plus grands et mieux agencés. Ouverte en 2010, la Maison du Vélo constitue un équipement majeur de la Métropole : pôle de rencontres, d'animations et de partage au service des cyclistes, c'est aussi un lieu permanent de location de vélos, d'information, de conseils, de prévention.

CULTURE, SPORT ET **LOISIRS**

Au sein de la Métropole, les grands équipements de culture, de sport et de loisirs sont gérés par 350 agents et génèrent un volume annuel d'environ 2 millions d'usagers, hors crise sanitaire. Le Grand Nancy apporte également chaque année son soutien à différentes structures culturelles du territoire. Face au contexte de la crise sanitaire, le Grand Nancy a su adapter son offre culturelle, sportive et de loisirs

Les grands équipements de sports et de loisirs : travaux et reprises spécifiques

Les grands équipements de sports et de loisirs gérés par le Grand Nancy ont fermé leurs portes en mars 2020, en lien avec les premières mesures du gouvernement. La continuité des missions de service public essentielles a été assurée par 60 agents en présentiel, ainsi que par des équipes en télétravail. La surveillance et la maintenance des grands équipements (stade Marcel Picot à Tomblaine, palais des sports Jean Weille à Nancy ou encore les piscines de l'Aqua Pôle) ont été assurées.

Le Grand Nancy s'est mobilisé pour permettre dès le courant du mois de juin une pratique sportive respectueuse des consignes sanitaires, en partenariat avec les clubs et associations sportives. Des équipements ont ainsi été identifiés, sur inscription préalable (les espaces extérieurs des COSEC ou encore le stade Raymond Petit pour de l'athlétisme). À l'Aquapôle, les équipes ont préparé la réouverture des piscines dans le respect des mesures sanitaires.

Pour le Zénith de Maxéville, la crise sanitaire a entraîné la fermeture de la salle de spectacles et l'annulation d'événements d'envergure. Au-delà de l'arrêt de l'exploitation du site, la seconde phase du chantier de rénovation et d'extension du Zénith portant sur le réaménagement de l'amphithéâtre et des espaces extérieurs a dû être interrompue. Une nouvelle date de livraison en août 2020 après une reprise du chantier à partir du 4 mai a été programmée.

350
agents
gèrent les grands équipements de culture, de sport et de loisirs

2
millions
d'usagers

Le sport professionnel et de haut niveau accompagné pendant la crise

Le sport professionnel et de haut niveau métropolitain a été suspendu dès le début de la crise sanitaire. L'entretien de la pelouse du terrain d'honneur du stade Marcel Picot à Tomblaine s'est poursuivi. Au niveau de la saison 2020, la Métropole a achevé de verser l'ensemble de ses soutiens financiers dès le mois de mars. Le Conseil métropolitain a par ailleurs acté le dégrèvement des redevances locatives et des charges, pour une durée de 5 mois, pour l'ASNL et le SLUC Basket durant la période de fermeture administrative du stade Marcel Picot et du Palais des Sports Jean Weille. Ce dégrèvement des redevances et des charges représente la somme de 186 500 € HT pour l'ASNL et de 51 500 € HT pour le SLUC Basket, soit un total de 238 000 € HT.
Avec la reprise de la saison sportive, le Grand Nancy a continué de se positionner comme un partenaire majeur du soutien aux clubs de sport professionnel et de haut niveau.
Une stratégie de partenariat a été organisée sous la forme du versement d'un premier acompte d'un montant similaire à celui versé habituellement. Envisagé comme un soutien de relance permettant d'accompagner les clubs après cette période difficile, il s'est élevé à 1 550 094 € pour la deuxième moitié de la saison 2020-2021.

Préservation des établissements de culture scientifique et technique

Au Muséum-Aquarium, des permanences mobilisant une quinzaine d'agents ont permis d'assurer la bonne gestion des collections patrimoniales et des peuplements et installations des aquariums, dans le respect des règles sanitaires et de sécurité. Les agents chargés de la maintenance technique ont veillé au bon fonctionnement des équipements et à la sécurité du bâtiment. Ces missions ont également eu lieu dans les autres établissements du Pôle muséal, à savoir le musée de l'Histoire du fer et le Château de Montaigu à Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy, grâce à des rondes quotidiennes. Du côté du Jardin Jean-Marie Pelt, une dizaine de jardiniers se sont relayés pour l'entretien courant des collections en serres et de pleine terre. Durant cette période, de nombreuses activités pédagogiques ont été proposées en ligne aux publics (animations thématiques, conférences, visites guidées à distance...).

À partir de mai 2020, les agents du Pôle muséal (Muséum-Aquarium, musée de l'Histoire du fer et Château de Montaigu) ont progressivement repris le travail. Suite à la réouverture au mois de juin, et afin de respecter les règles de distanciation physique, les fréquentations maximales instantanées des établissements ont été adaptées et les temps de visite limités à 1 h 30. Il a également été proposé de prolonger les abonnements annuels à la carte Muséo, d'une période équivalente à la durée de la fermeture des musées de la Métropole.
Les agents, et notamment les jardiniers-botanistes du Jardin botanique Jean-Marie Pelt et du Jardin d'altitude du Haut Chitelet, ont retrouvé leurs missions sur site dans le cadre d'un planning adapté, mais l'établissement est resté fermé aux visiteurs jusqu'à la fin mai 2020.

Continuité pédagogique au Conservatoire régional du Grand Nancy

Équipement d'enseignement artistique, le Conservatoire régional du Grand Nancy a lui aussi fermé ses portes au public tout en mobilisant les enseignants à distance pour assurer une continuité pédagogique auprès de ses 1 500 élèves. L'établissement a rouvert ses portes en mai 2020 à l'attention des élèves et enseignants ne pouvant travailler leur discipline chez eux. Les enseignements à distance ont été maintenus jusqu'à la reprise des cours sur site à la rentrée 2020. Afin de prendre en compte ces difficultés de suivi pédagogique, des remises sur les frais de scolarité pour les élèves ayant subi une forte dégradation du service ont été proposées pour un montant de perte de recette estimé à 22 000 €.

Des structures culturelles toujours soutenues

Le monde culturel a été l'un des premiers secteurs d'activité affectés par la pandémie de Covid-19, avec la fermeture anticipée des établissements et l'annulation ou le report des actions culturelles et artistiques. Ces annulations et reports d'événements, comme la fermeture pour une durée indéterminée des structures culturelles, ont constitué un manque à gagner qui a pénalisé en premier lieu les intermittents du spectacle et porté atteinte à l'équilibre économique des établissements. Des demandes de subventions ont, comme chaque année, été déposées à la Métropole pour un total de plus de 280 000 € (L'Autre Canal, CCAM, Manufacture CDN Nancy-Lorraine, Théâtre Universitaire de Nancy, Rencontres Musicales en Lorraine, Association Aye Aye V.O, Nancy Jazz Pulsations).

RESSOURCES DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS AU CŒUR DE LA CRISE

Véritable richesse humaine, les 1343 agents ont été mobilisés à différents niveaux pour permettre à la Métropole de poursuivre ses actions au service des habitants

46 ans et 5 mois
d'âge moyen chez les agents de la Métropole

209
stagiaires scolaires

148
métiers

7,04 %
de travailleurs handicapés

59
apprentis

25
contrats aidés

2
services civiques

Matériel de protection

L'équipe des moyens généraux a relevé le défi d'approvisionner les services métropolitains en masques, gel et autres produits sanitaires, alors que ces fournitures étaient en rupture de stock. Elle a notamment préparé les kits de dotations des masques aux agents, épaulée en mai 2020 par des volontaires de la Direction des affaires foncières et immobilières. Cette solidarité interservices a été l'occasion de rencontres enrichissantes, favorisant l'émergence d'une culture plus transverse. Par ailleurs, nombre d'agents issus des établissements culturels et sportifs ont renforcé, sur la base du volontariat, d'autres équipes (accueil, nettoyage des points de contact…).

Veille sanitaire

Étude sur les différents types de masques, supports pédagogiques, analyse des normes à respecter, conseil sur les équipements à mettre en place : le service Prévention et santé au travail a été particulièrement sollicité durant l'année 2020 pour traiter les différents protocoles sanitaires, les adapter aux services publics et accompagner les équipes dans la continuité de l'activité. Intitulé « L'Abécédaire », un document de référence a décliné les recommandations nationales et s'est adapté aux circonstances et évolutions de la situation.

Détente et bien-être au travail

Depuis 2017, des activités de détente et de bien-être sont proposées gratuitement à tous les agents, pendant la pause méridienne. Animées par des agents bénévoles et compétents, elles rassemblent plus de 200 personnes (hors crise sanitaire). En partenariat avec le Comité départemental de la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE), des coachs sportifs organisent également des cours chaque jour de la semaine. Pendant les mesures de restriction, ces « Midis de PoinK' » ont pu être suivis en ligne par les agents inscrits via une cotisation annuelle.

Renforcer l'égalité professionnelle

Particulièrement attentif à la lutte contre les stéréotypes, le Grand Nancy partage une démarche diversité avec ses agents. Objectif : renforcer la culture de l'égalité et de la mixité professionnelles entre les femmes et les hommes, en interne comme sur son territoire.
En 2019, différentes actions de communication ont été menées (questionnaire, exposition, séminaire) et des groupes de travail ont été constitués afin d'organiser la concertation autour de la politique d'égalité professionnelle de la Métropole. Un plan d'action a ainsi été défini autour de six axes : parcours, métiers, rémunération, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations, et enfin, gouvernance et communication. Ces initiatives s'inscrivent dans la perspective de la labellisation AFNOR « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » à laquelle la Métropole entend se porter candidate.

Plan de continuité d'activité

Mis en place à la Métropole, ce Plan de continuité d'activité (PCA) a permis de maintenir en priorité certaines activités essentielles, liées notamment aux commandes et marchés publics et aux paiements des factures au bénéfice de l'économie locale. Mis en place avant la crise, les outils de dématérialisation se sont révélés un véritable atout pour les services administratifs et financiers, tels que le parapheur électronique, les systèmes de visioconférence et les systèmes de vote électronique des délibérations.

Déploiement du télétravail

Après une phase expérimentale, le télétravail a été généralisé en 2019. Il concernait alors 46 agents. La crise sanitaire dès mars 2020 a accéléré le déploiement du travail à distance, en conformité avec les dispositions nationales. Tout au long de cette période, les services concernés ont fait preuve d'une grande adaptabilité. Grâce à des dispositifs d'accompagnement organisationnel et technique, ils ont pu élaborer un plan de continuité de service, puis un plan de reprise des activités. Modifiant profondément les pratiques professionnelles, le télétravail est devenu un enjeu majeur, offrant la possibilité de meilleures conditions de travail pour les agents et d'une optimisation des activités pour l'ensemble des Grands Nancéiens.

Progression de la dématérialisation

La démarche de dématérialisation impacte de plus en plus le quotidien de la direction des Ressources Humaines. Les flux d'informations entre le service de gestion des paies, la trésorerie et les organismes sociaux sont en effet dématérialisés. D'autre part, depuis le 1er janvier, la déclaration sociale nominative (DSN) se substitue à la norme de déclaration annuelle (N4DS).
Le logiciel, utilisé depuis 2019 pour la réalisation des entretiens professionnels annuels, permet désormais la gestion des formations. Le responsable hiérarchique peut en effet transmettre directement au service gestionnaire les demandes faites au cours des entretiens. Celles-ci sont ensuite relayées aux organismes prestataires, dont le CNFPT.

FINANCES

En 2020, la Métropole a été confrontée à une situation inédite due à la crise sanitaire. Les équilibres financiers ont été fragilisés par une baisse des recettes liée à la fermeture des établissements, à la diminution des services (transports, piscines, musées) et au ralentissement de l'activité économique. Dans le même temps, les dépenses ont augmenté afin de venir en aide aux plus fragiles. Ainsi 15 M€ ont été investis pour limiter les conséquences de la crise et préparer la relance (soutien aux entreprises et aux commerces, achat de matériel lié à la pandémie...)

Les mouvements budgétaires

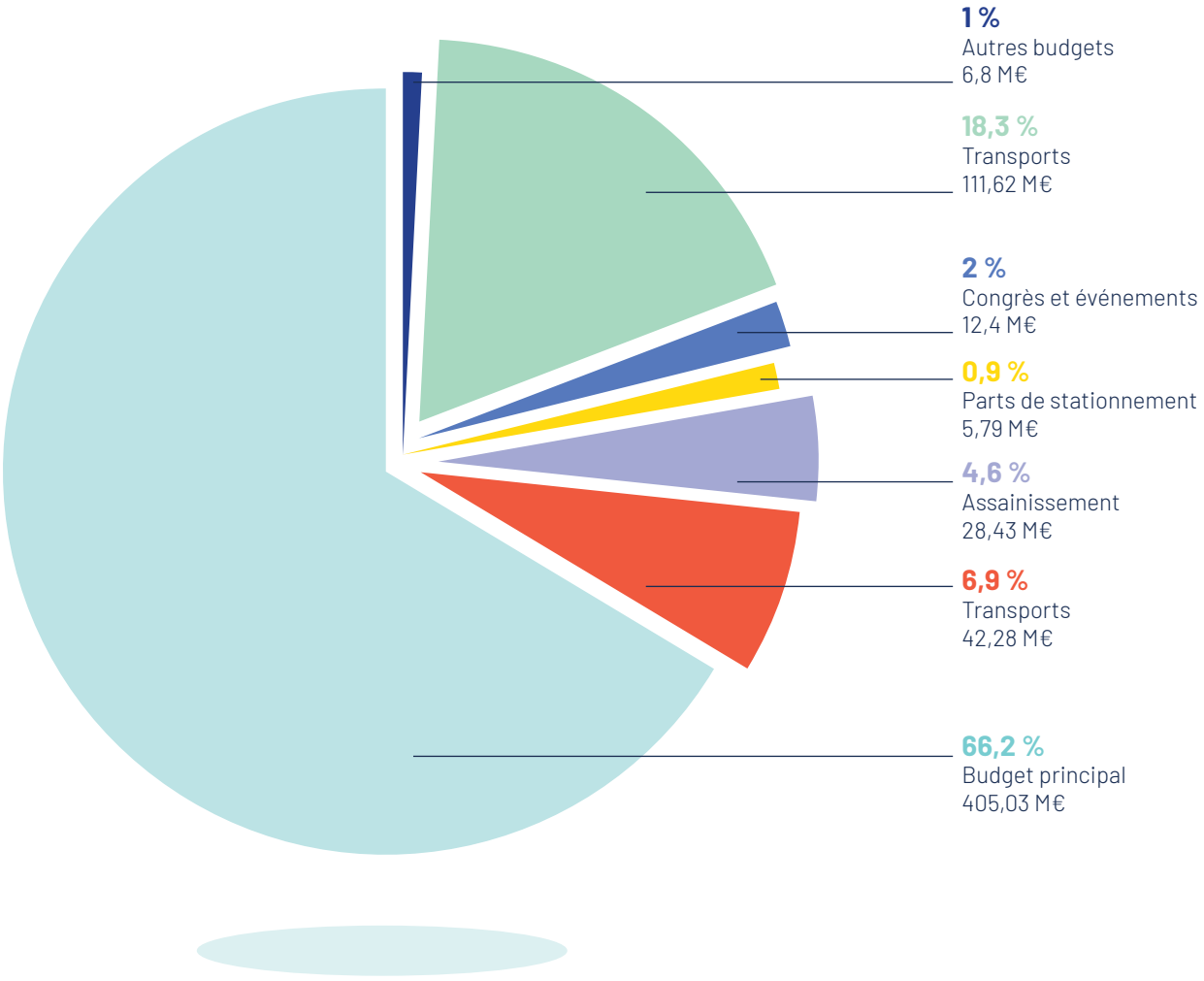

Dépenses

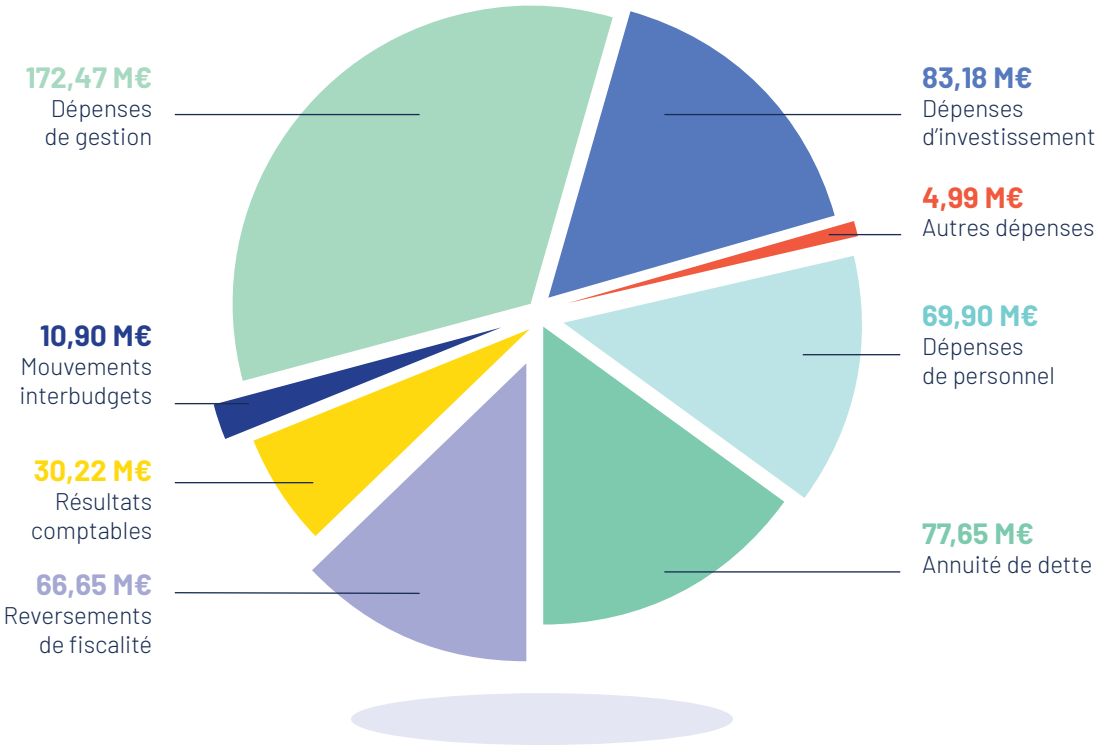

Recettes

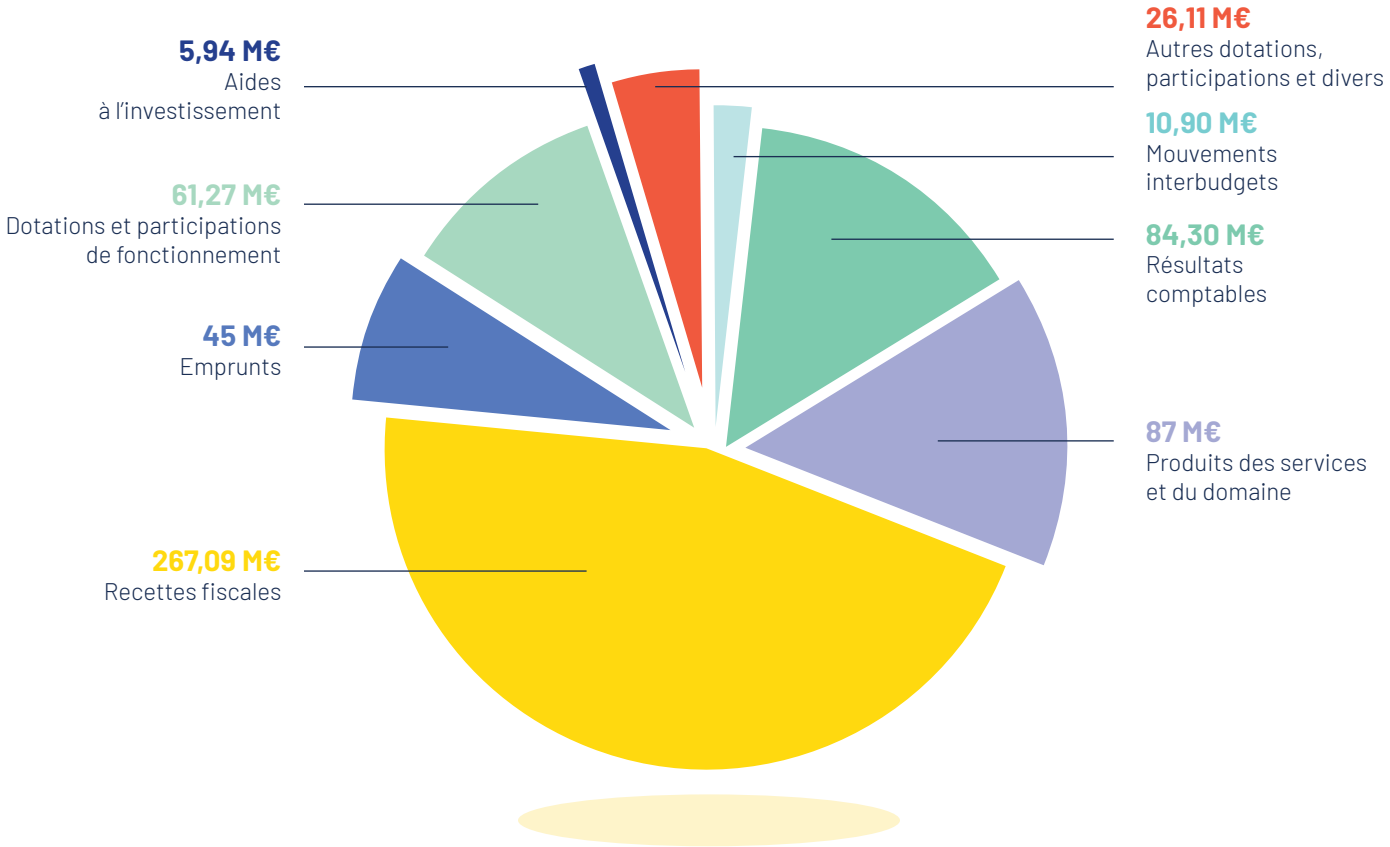

3/

QUOTIDIEN

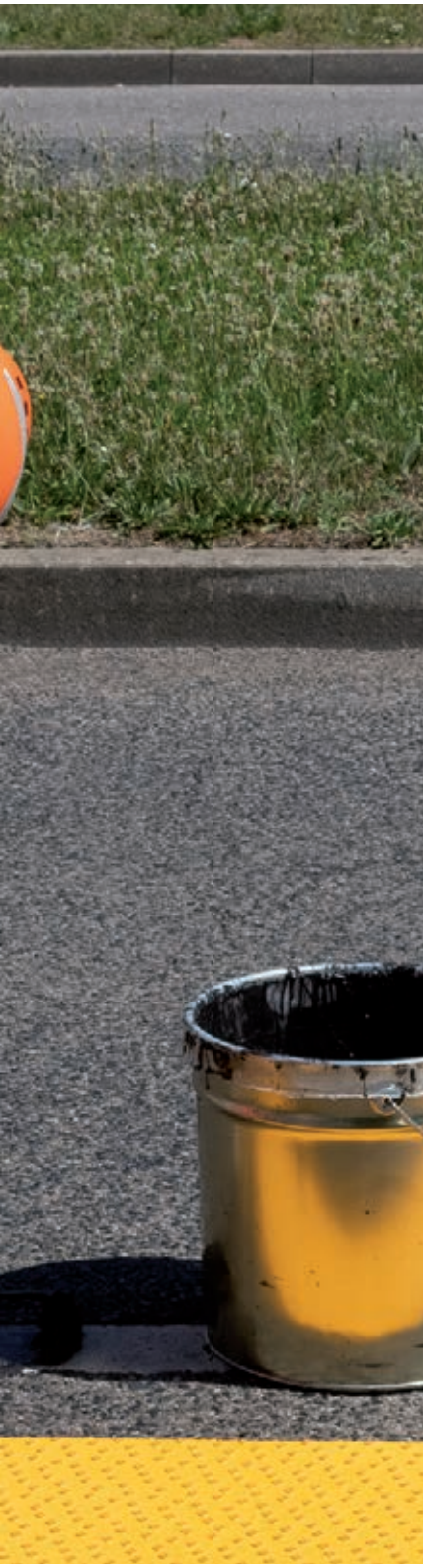

600 agents métropolitains œuvrent au quotidien pour la qualité de vie des habitants. Indispensables durant la crise sanitaire, ils sont restés mobilisés jour et nuit pour assurer la continuité du service public.

VOIRIE

La concertation au cœur des travaux de voirie

En lien avec les communes, la Métropole mène chaque année des travaux de maintenance et d'aménagement sur 889 km de voirie, 3 450 000 m² de trottoirs et 220 km de réseau cyclable répartis sur le territoire.

12,06 M€
(dont 9,62 M€ en investissement et 2,44 M€ en fonctionnement) : c'est le budget global attribué aux travaux de voirie sur les espaces publics.

1,73 M€
ont permis la poursuite des travaux sur les grandes infrastructures de voirie (déviation de Malzéville et voie de la Meurthe).

Déviation de Malzéville

L'opération a vu s'achever les travaux d'aménagement menés entre le giratoire de Pixerécourt et la rue Pasteur consistant à mettre en œuvre l'ensemble des couches de roulement et, autour du giratoire, des aménagements paysagers valorisant l'entrée de la Métropole.
Les travaux préparatoires réalisés sur la section comprise entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel ont notamment inclus des déboisements nécessaires et la réalisation des reconnaissances d'archéologie préventive. Les travaux se poursuivent en 2021 avec la pose des derniers collecteurs d'assainissement pluviaux, l'aménagement des espaces publics sur la dernière section de voirie, la poursuite de la voie verte et les aménagements paysagers.

Éclairage urbain

Le Grand Nancy gère 43 485 points lumineux. En 2020, 2,7 M€ ont été consacrés par la Métropole aux travaux d'investissement et 2,57 M€ à ceux de fonctionnement. Ces travaux ont principalement consisté en l'entretien de 3 455 lampes et le remplacement de 3 239 ballasts électroniques et de matériel obsolète (2 934 luminaires et 341 supports).
Dans le cadre du travail mené avec le Grand Nancy pour réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public, certaines communes sont allées au-delà de l'abaissement de 30 % entre 22 h et 6 h réalisé d'office lors de l'installation de nouveaux matériels, en opérant un abaissement supplémentaire atteignant 50 % de la puissance entre 0 h et 5 h. Fin 2020, ce principe était validé par 17 communes.
Grâce à cette mesure et à l'utilisation systématique de matériels performants (leds) dans le remplacement des sources lumineuses, ainsi qu'au suivi des consommations d'énergie (réajustement des puissances souscrites), la consommation énergétique du Grand Nancy a baissé de 18,7 % (2,65 GWh sur une consommation totale de l'ordre de 14,19 GWh). Le coût de l'énergie a été de 2,1 M€ en 2020 pour 4 100 h de fonctionnement.

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU GRAND NANCY A BAISSÉ DE 18,7 %

43 485
points lumineux

2,7 M€
consacrés par la Métropole aux travaux d'investissement

Entretenir et aménager

Aménagements de la voirie : la part de ce budget s'élève à 3,40 M€. Cette diminution importante par rapport à l'année 2019 est imputable à la fois aux effets de la pandémie sur les activités économiques et au décalage des élections municipales, lequel a généré un report d'opérations programmées.

Dans le cadre de programmes de maintenance élaborés avec les communes, environ 120 000 m² de chaussée, 2 000 m² de trottoirs et 1 200 m² de pistes cyclables ont été remis en état. Suite à des besoins identifiés, 1 050 demandes d'intervention ponctuelles ont été traitées. La part de ce budget s'est élevée à 8,66 M€ (dont 6,22 M€ en investissement et 2,44 M€ en fonctionnement).

La caractérisation des enrobés de chaussée en matière de présence/absence d'amiante et de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) se poursuit avec 876 km de voirie analysés à fin 2020, soit 97,3 % du réseau métropolitain.

120 000 m²
de chaussée

1 200 m²
de pistes cyclables

Ouvrages d'art

Le montant des travaux réalisés en 2020 est de 3,10 M€ (dont 2,06 M€ en investissement et 1,04 M€ en fonctionnement), les principales opérations étant : la réfection ponctuelle du viaduc Kennedy (0,213 M€), le remplacement de la structure bois sous le pont d'Essey-lès-Nancy côté Saint-Max (0,2 M€), la réfection de la passerelle du barrage de la Meurthe entre Nancy et Saint-Max (0,14 M€) et la réfection des corniches du pont des Forges du Nord-Est à Jarville-la-Malgrange (0,08 M€).

Voie de la Meurthe

À la suite de la mise en service, en 2014, d'un premier tronçon, un second, situé entre l'avenue du XXe Corps et la rue Guilbert de Pixerécourt à Nancy, est en cours de travaux. La première tranche a été ouverte en 2019 à la circulation entre l'avenue du XXe corps et la rue Bazin. En 2020, les travaux menés entre la rue Bazin et la rue Guilbert de Pixerécourt se sont poursuivis, en vue d'une mise en service courant 2021. Dotée d'une réserve foncière permettant d'accueillir un futur site propre de transport en commun et une voie verte tout en minimisant les reprises de voirie, cette section sera mise en service courant 2021.

12 référents de territoire

Pour préserver le domaine public et prendre en compte les demandes d'informations et d'interventions des usagers et des communes, les équipes de la Métropole s'appuient sur une équipe de 12 référents de territoire. En 2020, sur les 18 500 requêtes enregistrées par le Grand Nancy (en baisse du fait du confinement strict imposé entre le 17 mars et le 11 mai 2020), 22 % ont concerné la propreté, 21 % la voirie et 17 % les déchets ; 35 % ont été directement recueillies par les référents de territoire. Leur action a contribué notamment à détecter rapidement le mobilier urbain dégradé et à faire réaliser des opérations de réfection ponctuelle de voiries. Les référents ont également suivi 2 000 chantiers réalisés par les gestionnaires de réseaux (GRDF, Enedis...).

Requêtes enregistrées par le Grand Nancy

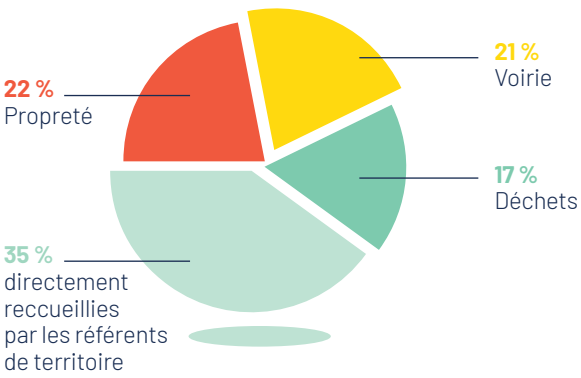

EAU

CONTINUITÉ DE SERVICE DURANT LA CRISE SANITAIRE

En dépit d'une crise sanitaire sans précédent, la Métropole a œuvré pour assurer la continuité des services de l'eau et de l'assainissement, essentiels aux Grands Nancéiens

Une eau potable de bonne qualité et un rendement stabilisé

L'eau potable distribuée dans le Grand Nancy est qualifiée de « bonne » par l'Agence Régionale de Santé, sur la base de 1 833 prélèvements réalisés durant l'année 2020 et plus de 30 000 paramètres analysés. Le taux de conformité bactériologique atteint 100 %. Quant au rendement du réseau de distribution, il se maintient à 85 %, témoignant de la qualité de la surveillance et de l'entretien menés par les agents d'exploitation.

FOCUS

La Meurthe, ressource essentielle

La sécurisation du réseau d'eau potable reposant sur la diversification des ressources, le programme d'alimentation en eau brute depuis la Meurthe apparaît comme hautement stratégique, et nécessite différentes études préopérationnelles. Retardées par la crise sanitaire, ces études visent à identifier les enjeux écologiques et concevoir un projet attentif à l'environnement. Dans cette opération d'ampleur, le dépôt des dossiers d'autorisation devrait intervenir au second semestre 2021, pour un démarrage des travaux fin 2022.

Préserver les ruisseaux

Les travaux de renaturation du ruisseau du Grémillon à Pulnoy et de gestion des inondations sur le secteur Essey-Brigachtal, finalisés en 2019, ont inspiré la poursuite des études d'un ouvrage de rétention d'eaux pluviales. Intégré dans la ZAC Cœur Rive Droite, cet ouvrage complète, en matière de lutte contre les inondations, l'aménagement du Grémillon. Sur ce modèle, le Grand Nancy poursuit ses actions pour la biodiversité et la reconquête de la qualité des ruisseaux de l'agglomération. Des réflexions en cours prévoient, d'une part, des travaux de renaturation du tronçon aval du ruisseau du Frahaut qui est dégradé et, d'autre part, l'amélioration de la qualité du ruisseau de Fonteno et de ses affluents à Jarville, Heillecourt et Houdemont (par la suppression des ouvrages artificiels et la réduction des rejets polluants en temps de pluie).

Valoriser le biogaz

En vue de valoriser pleinement le gisement d'énergie renouvelable disponible dans ses boues, la station d'épuration de Maxéville fait l'objet de travaux de refonte de la digestion des boues et de valorisation du biogaz (par injection dans le réseau de GRDF). Le chantier de construction des nouveaux ouvrages, d'un montant de plus de 13 M€ HT, a démarré au cours de l'été 2020. La mise en service des nouvelles installations, prévue à l'automne 2022, marquera le début de la production de biométhane sur le site et de son injection dans le réseau de GRDF.

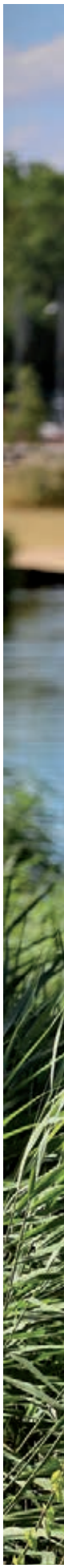

CHAUFFAGE URBAIN

La dynamique de développement se poursuit

IUT du Montet, établissement AgroParisTech, collège Saint-Dominique, ensemble scolaire Charles de Foucauld, écoles des Tiercelins et Jules Ferry…, les nouveaux abonnés du service public de chauffage urbain de la Métropole bénéficient d'une énergie à la fois compétitive et majoritairement issue d'une source renouvelable, la biomasse.

Alors que les enjeux de la loi de transition énergétique sont plus prégnants que jamais, le Grand Nancy conforte son image d'exemplarité en matière de développement des réseaux de chaleur vertueux et de production bas carbone. Ainsi engageait-il, en 2019, la mise à jour de son schéma directeur du service public de chauffage urbain. Objectif à terme ? Développer les réseaux de chaleur dans des conditions environnementales et économiques avantageuses pour les abonnés, en privilégiant le recours aux énergies renouvelables et de récupération dans le bouquet énergétique. Cette réflexion, poursuivie en 2020 malgré la crise sanitaire, s'achèvera fin 2021.

LE TRI PREND UN NOUVEL ÉLAN

Entre adaptation du fait de la crise sanitaire et extension des consignes de tri, 2020 restera comme l'année des grands changements, pour toujours plus de prévention et de recyclage

Adaptation du service à la crise sanitaire

Profondément marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a obligé les services à s'adapter à un premier confinement en mars, entraînant des évolutions de service. Face à la réduction imposée de la taille des équipages et au manque d'effectif du prestataire de collecte sur les mois d'avril, mai et juin, il a été décidé, dès le 23 mars, de réduire à une par semaine les collectes des OMR sur la Métropole hors Nancy (contre deux précédemment), tout en maintenant celle des déchets recyclables et en livrant des bacs supplémentaires sur les sites qui le nécessitaient. À partir du mois de juillet, la réouverture progressive des commerces a nécessité la remise en place d'un second passage des camions de collecte sur certains secteurs.
Hormis celle de Nancy, restée ouverte (avec des horaires réduits) uniquement pour les professionnels, les déchetteries ont fermé leurs portes le 18 mars ; elles ont rouvert du 24 avril jusqu'au mois de juin, leur accès étant conditionné au respect des gestes barrières.

Poursuite de la sécurisation des points noirs de collecte

Le travail engagé depuis plusieurs années par la Métropole et les communes sur l'amélioration de la sécurité de tous lors de la collecte des déchets ménagers s'est poursuivi en 2020.
Élaborées au fil de l'eau, en étroite collaboration avec les communes, les solutions identifiées visent à supprimer, en quelques années, les points noirs recensés.

Extension des consignes de tri (ECT)

L'extension des consignes de tri (ECT) est un projet national qui vise à faciliter le geste de tri en donnant aux habitants cette consigne simple : tous les emballages se trient. En 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte en avait précisé le déploiement ; en 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire l'a rendu obligatoire d'ici le 31 décembre 2022.
Citeo, éco-organisme agréé, a retenu, dans le cadre d'un appel à projets, le dossier présenté par le Grand Nancy en vue d'étendre les consignes de tri à tous les emballages plastiques dès le mois d'avril 2021. En compensation du passage à une collecte hebdomadaire sur la Métropole hors Nancy du fait de la crise sanitaire, la mise en œuvre de l'ECT a été avancée, et depuis le 1er novembre 2020, tous les emballages peuvent être déposés dans les écosacs ou écobacs. En plus d'améliorer le recyclage, la mesure contribue à réduire significativement le volume des déchets ménagers (une collecte hebdomadaire étant dès lors suffisante).

Projet d'information incitative

En 2017, le Grand Nancy décidait d'élaborer une stratégie déchets définissant les ambitions et orientations politiques à court, moyen et long termes. Parmi les évolutions envisagées par le groupe d'orientation, la tarification incitative nécessitait de mener une étude complète et de recueillir des données concrètes sur la production de déchets des habitants. Les bacs ont donc été dotés de puces électroniques de mi-2019 à début 2020. Objectif ? Informer les habitants sur leur propre production de déchets et les conseiller, pour les inciter à mieux trier.

Retenu par Citeo dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, ce projet d'information incitative présenté par le Grand Nancy pourrait être soutenu à hauteur de 160 000 €.

Prévention : couches lavables

25 %

de subvention
du coût d'achat d'un lot
de couches lavables

La Métropole du Grand Nancy a engagé, avec le bureau d'études Synercoop, une démarche d'accompagnement des établissements d'accueil de jeunes enfants souhaitant entamer une transition vers l'utilisation de couches lavables. Trois établissements sont concernés. En parallèle, le bureau d'études animera des réunions de sensibilisation auprès des parents sur les couches lavables (utilisation, fabrication), les déchets de la petite enfance, les textiles sanitaires réutilisables. Les élus ont également acté, par délibération du 17 décembre 2020, le soutien aux familles souhaitant s'engager dans une démarche d'utilisation de couches lavables, concrétisé par l'octroi d'une subvention de 25 % du coût d'achat d'un lot de couches lavables (subvention plafonnée à 100 €).

L'année 2020 en chiffres

Durant l'année 2020, les Grands Nancéiens ont renforcé leurs

efforts

en matière de prévention et de recyclage.

Suite à l'extension des consignes de tri à tous les plastiques au 1er novembre, le tonnage d'emballages collectés a augmenté de

13 %

alors que le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a continué de baisser (– 3,5 %), pour atteindre 66 570 tonnes.

Le tonnage total de déchets collectés sur le territoire métropolitain a diminué (– 2,2 %) par rapport à 2019, atteignant

127 374

tonnes

Intégration temporaire de la Communauté de communes du Bassin de Pompey

Au titre de la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers, le Grand Nancy gère neuf déchetteries sur son territoire, et propose aux collectivités voisines, sous réserve d'une participation financière, la mutualisation de ses équipements.

Dans le cadre du projet d'extension et d'optimisation de la déchetterie intercommunale de Frouard, le Bassin de Pompey a engagé des travaux nécessitant la fermeture complète du site. La communauté de communes du Bassin de Pompey a donc sollicité le Grand Nancy en vue d'autoriser les habitants de certaines communes (Champigneulles, Lay-Saint-Christophe, Frouard, Montenoy, Faulx et Bouxières-aux-Dames) à se rendre dans les déchetteries métropolitaines le temps des travaux (d'une durée estimée à sept mois à compter de septembre 2020) ; la CCBP assume les frais correspondants.

Rénovation de la déchetterie de Ludres

La déchetterie de Ludres, qui compte parmi les plus anciennes de l'agglomération, s'avère sous-dimensionnée. Le Grand Nancy a donc engagé des travaux de rénovation/extension consistant à améliorer l'accueil du public grâce au réaménagement de la structure sur un terrain agrandi (nouvelle surface de 5 400 m^2).
Les études se sont déroulées en 2019 et 2020, et en novembre dernier, l'appel d'offres relatif aux travaux était publié. Les travaux seront réalisés en 2021.

GESTION DURABLE D'UN PATRIMOINE

Le Grand Nancy gère près de 774 hectares d'espaces verts, constitués pour plus de la moitié d'espaces naturels et pour un tiers d'espaces verts de voirie, ainsi que des parcs métropolitains

La gestion des espaces verts en période de confinement

Après deux semaines d'arrêt pour confinement, l'ensemble des travaux sur les espaces verts a repris progressivement, conformément au cadre sanitaire en vigueur.
Cette continuité a eu pour effets de pouvoir proposer aux visiteurs, dès le déconfinement, des espaces verts accueillants, ainsi que de préserver les plantations et de garantir la pérennité des aménagements paysagers.
Le démarrage tardif de l'entretien des surfaces enherbées, autre conséquence du confinement, a mis au jour une biodiversité habituellement inobservable dans ces pelouses. La volonté de préserver et de favoriser cette biodiversité a conduit à revoir la date de démarrage des tontes et la fréquence des interventions.

774
hectares d'espaces verts

Des actions durables

VALORISATION DU POTAGER DE MONTAIGU

Exclusivement visible dans le cadre de la manifestation Jardins de Ville, Jardins de Vie, le potager du parc de Montaigu est conduit selon le principe de la permaculture : certains végétaux y sont conservés sur une longue période en vue de leur montée en graine, graines qui sont récoltées à leur maturité afin de reproduire ces végétaux l'année suivante.
Dans le but de profiter de ce cadre au-delà de cette manifestation et d'échanger avec le plus grand nombre tout au long de l'année, une action pédagogique à destination des scolaires a été initiée. Elle a débuté par la mise en place et le suivi, par les enfants eux-mêmes, de carrés dédiés aux plantations.

CRÉATION D'UNE APPLICATION MOBILE POUR LE SUIVI DE L'ARROSAGE

Les nouvelles plantations bénéficient d'un arrosage au cours de leurs premières années, mais aussi, pour les plus fragiles d'entre elles ou les sujets les plus imposants, les années suivantes. En complément des outils existants de gestion des espaces verts et du patrimoine arboré, une application a été créée dans le but de moderniser et d'optimiser le suivi de l'arrosage. Conçue par le service des espaces verts, elle permet de géolocaliser les nouvelles plantations, de définir un trajet optimisé et de renseigner les dates de passage pour une meilleure reprise des végétaux.

COLLABORATION AVEC LE CEREMA POUR LE PROJET « APPEL D'AIR »

En lien avec le sujet, crucial, de la qualité de l'air, de nombreuses collectivités travaillent à pouvoir évaluer la contribution aux services écosystémiques en milieu urbain des espèces végétales, lesquelles jouent un rôle que l'on sait essentiel dans la fixation des polluants gazeux et particules fines.
Dans ce contexte, le CEREMA a, en collaboration avec la Métropole, lancé le projet « Appel d'air » : il vise, d'une part, à évaluer la contribution relative des arbres à la modification de la qualité de l'air, et, d'autre part, à proposer des améliorations de la base de données « arbres » du service des espaces verts de façon à mieux prendre en compte cette thématique.

4/

TERRITOIRE

Habitat, rénovation urbaine, cohésion sociale…, la Métropole met en place de nombreuses actions de solidarité.

HABITAT : UN RÔLE RENFORCÉ

Avec le transfert du Fonds Solidarité Logement et l'attribution des logements sociaux, la Métropole s'affirme toujours davantage dans son rôle de chef de file en matière d'habitat

Élaboration du nouveau Programme Métropolitain de l'Habitat

En novembre 2020, la Métropole a lancé l'élaboration de son nouveau Programme Métropolitain de l'Habitat. Ce document stratégique permettra de poursuivre la délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre et d'assurer la jonction avec le futur PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacements). Des groupes de travail réunissant des acteurs de l'habitat ont été constitués afin de définir les besoins en logements et leur territorialisation ainsi qu'un programme d'actions pluriannuel concernant le parc de logements existant.

Maison de l'Habitat et du Développement Durable

Depuis sa création en 2009, la Maison de l'Habitat et du Développement Durable a enregistré plus de 152 000 contacts. Guichet unique en matière d'habitat, de logement, de gestion des déchets et de développement durable, la structure oriente, conseille, accompagne et facilite les démarches des Grands Nancéiens. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur l'expertise de ses sept partenaires.

Signature de la convention du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

L'année 2020 a été marquée par la signature de la convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et l'ensemble des partenaires. Pour un budget global estimé à 371,7 M€ HT (dont financement ANRU 105 M€), le NPRU prévoit des opérations sur l'habitat, les services et équipements, l'économie et l'aménagement d'espaces publics, pour la période 2020-2029, dans trois quartiers : Haussonville/les Nations à Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy, les Provinces à Laxou et le Plateau de Haye à Laxou, Maxéville et Nancy. Les premières réalisations ont été engagées.

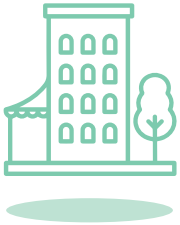

371,7 M€

Budget estimé pour le nouveau programme de Renouvellement Urbain

315 618 €
d'aides

ont permis
le financement de

137

logements
en PLUS et PLAI

Vitalité des logements sociaux

La Métropole est désormais signataire des conventions d'utilité sociale (CUS), nouvelle génération des organismes HLM présents sur son territoire, renforçant ainsi son rôle de chef de file de la politique locale de l'habitat.
La crise sanitaire et la mobilisation des ressources des principaux bailleurs sociaux au profit du NPRU ont impacté la programmation du financement des logements sociaux. Un total d'aides de 315 618 € a néanmoins permis le financement de 137 logements en prêts locatifs à usage social (PLUS) et prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI). 106 logements ont également été financés en prêts locatifs sociaux (PLS), dont 93 en logements étudiants.
En parallèle, 132 ventes de logements HLM ont été conclues en 2020. La Métropole a aussi autorisé la mise en vente d'un logement.
Dans les quartiers de la politique de la ville, le dispositif d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) bénéficie d'une forte implication des bailleurs sociaux. En 2020, pour une enveloppe globale de 2,41 M€ d'abattement de TFPB, le montant des actions menées par les bailleurs s'est élevé à 2,81 M€.

Amélioration de l'habitat privé

Malgré l'arrêt momentané des chantiers pendant la crise sanitaire, un volume inédit de subventions a été engagé grâce à la mobilisation des équipes de la Métropole, de la SAPL Grand Nancy Habitat et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). En 2020, une enveloppe de 9,7 M€ de l'ANAH, la Métropole et certaines communes a ainsi permis d'aider 268 propriétaires occupants et bailleurs dans la rénovation de leurs logements, ainsi qu'une copropriété en difficulté de 200 logements située à Jarville-la-Malgrange.

Fonds d'aide exceptionnel aux impayés de loyers et de factures d'énergie

Dès juin 2020, la Métropole a mis en place un fonds d'urgence temporaire d'aide aux impayés de loyers et de factures d'énergie. Ce fonds est destiné aux ménages affectés par la crise sanitaire, mais non éligibles aux critères du Fonds Solidarité Logement (FSL). Après étude, 48 dossiers ont bénéficié d'aides financières, pour un montant total de près de 36 000 € (données juin 2021) : 35 aides pour la prise en charge d'impayés de loyers (montant moyen de 881 €/ménage) et 13 aides pour la prise en charge de factures d'énergie (montant moyen de 379 € par ménage). Une partie de l'enveloppe allouée restant mobilisable, et afin de permettre à un maximum de ménages de bénéficier de ce coup de pouce, ce dispositif exceptionnel est maintenu jusqu'à la fin 2021.

URBANISME ET ÉCOLOGIE URBAINE : UNE VISION DURABLE ET AMBITIEUSE

À travers ses grands projets d'urbanisme et d'écologie urbaine, la Métropole s'engage en faveur d'un aménagement durable de son territoire, relevant les défis de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Nouvelle phase d'aménagement à Bois-la-Dame

Les travaux de la 2e phase d'aménagement ont été engagés à Bois-la-Dame. Outre une diversité d'habitats garantissant la mixité sociale (logements collectifs et individuels, privés et sociaux, en accession et location), le quartier abritera la place Michel Colucci, bordée de commerces de proximité, ainsi qu'un groupe scolaire et une structure petite enfance réalisés par la commune de Tomblaine. Le projet prévoit également l'extension du parc Georges Brassens sur 9 000 m² avec la création d'un nouveau bassin et de plantations rustiques. Permettant une gestion alternative des eaux pluviales et la protection de la biodiversité, le site assurera une véritable continuité verte avec le parc des Étangs à Saulxures-lès-Nancy et les bords de la Meurthe.

39 000 M²

d'extension du parc Georges Brassens

L'aménagement durable de Biancamaria

L'aménagement de l'ÉcoQuartier Biancamaria à Vandœuvre-lès-Nancy se poursuit. En juillet 2020, le promoteur EGIDIA/ELITHIS a été désigné lauréat de l'appel à projets pour la réhabilitation d'une partie de l'ancien site Peugeot. Articulé autour d'une forêt urbaine en cœur d'îlot, le projet prévoit la construction de 122 logements (dont 24 logements sociaux), de commerces en pied d'immeuble et de bureaux. Grâce notamment à l'installation de panneaux solaires en façade, les bâtiments seront à énergie positive, garantissant zéro facture énergétique pour les futurs habitants. L'impact carbone sera limité par le recours au bois, permettant d'atteindre le niveau 1 du label bâtiment biosourcé.
La ZAC Biancamaria accueillera également fin 2021 un espace de coworking, de restauration et de coaching sportif, suite à la transformation d'une écurie. À proximité immédiate, le projet porté par la SCIC Kèpos fait l'objet d'une concertation : il s'agit de créer des jardins partagés et pédagogiques et de proposer des formations autour de la transition écologique.

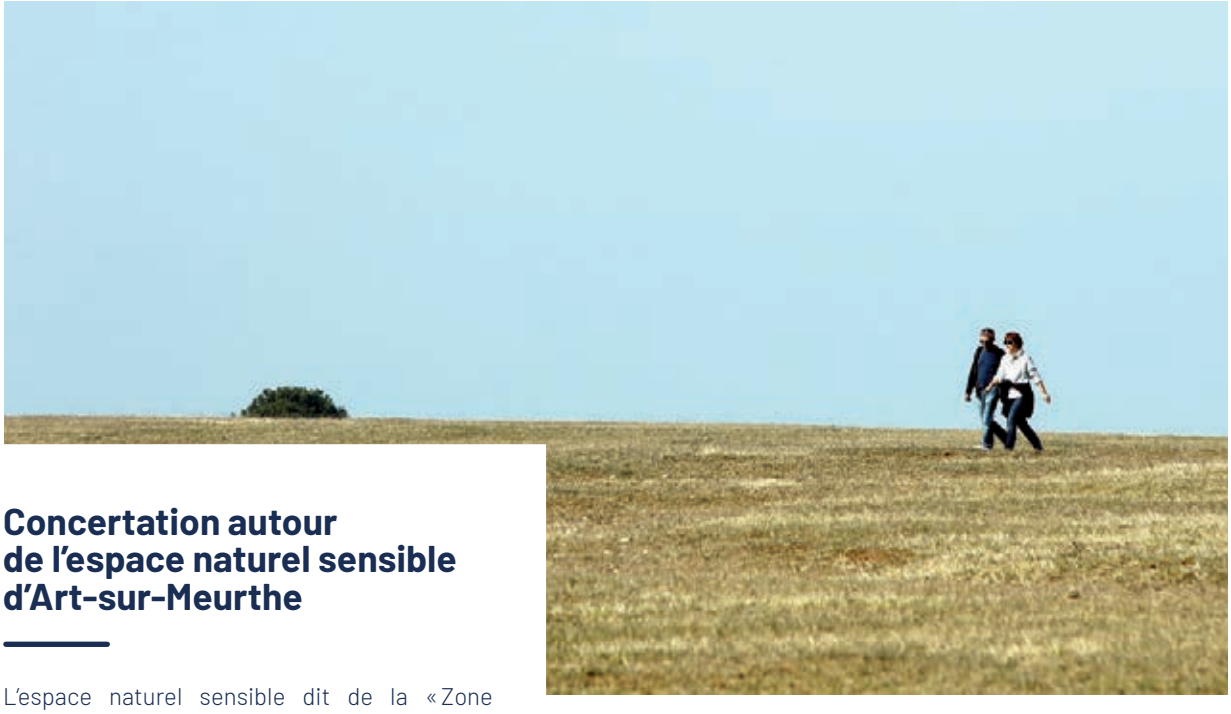

Concertation autour de l'espace naturel sensible d'Art-sur-Meurthe

L'espace naturel sensible dit de la « Zone pionnière » est situé en bordure de Meurthe, sur le site d'une ancienne carrière. Afin d'en valider le plan de gestion, la Métropole a poursuivi son travail de concertation avec la commune d'Art-sur-Meurthe, le Département, l'Agence de l'Eau et l'association L'Atelier Vert. Avant les interventions écologiques et l'aménagement du site pour une ouverture au public dans quelques années, des opérations de valorisation et d'évacuation de déchets ont été réalisées par des bénévoles, encadrés par l'association Zéro Déchet Nancy, ainsi que par les services métropolitains. Des investigations et des travaux devraient débuter fin 2021.

DES OPÉRATIONS DE VALORISATION ET D'ÉVACUATION DE DÉCHETS ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR DES BÉNÉVOLES

Protection et valorisation du Plateau de Malzéville

L'année 2020 a été consacrée à la poursuite de l'aménagement du Plateau de Malzéville, dont la fréquentation a fortement augmenté. Le site Natura 2000, également classé espace naturel sensible, bénéficie désormais de panneaux d'information pédagogiques et de sécurité pour les promeneurs. De plus, un balisage indiquant les circuits à pied, à vélo ou à cheval est en cours de préparation. Afin d'assurer la protection du site naturel, tout en optimisant l'accueil du public, la réactualisation du plan de gestion est également à l'étude. Quant aux animations proposées par le CPIE de Nancy Champenoux, la LPO et la Compagnie des Ânes d'Eulmont, elles ont pu se dérouler partiellement, dans le respect des mesures sanitaires.

Nouvelles implantations à la Louvière

Contiguë à la ZAC de la Haie Cerlin à vocation résidentielle, la ZAC de la Louvière à Seichamps propose un programme d'activités commerciales et artisanales. Après avoir développé son concept de location de cellules de stockage, la société Local Company y a implanté son siège. Mêlant bois et métal, le bâtiment accueille une dizaine de bureaux, des phone box, une cuisine et un espace détente. Toujours sur le même site, un nouveau magasin de produits locaux, La Ferme des Fruitiers, a ouvert ses portes en avril 2021.

Plan de gestion de l'espace naturel sensible des pelouses de Villers-lès-Nancy

La pelouse calcaire du Plateau de Villers-lès-Nancy fait partie du vaste espace naturel sensible « Bois des Fourasses et Plateau de Villers-lès-Nancy ». Riche d'une biodiversité remarquable, le site présente néanmoins un état de conservation insuffisant. Une étude pour l'élaboration de son plan de gestion a ainsi été lancée en février 2020. Les inventaires naturalistes ont révélé d'intéressantes informations en matière de cortèges botaniques, de reproduction d'espèces d'oiseaux et de fréquentation par différentes espèces de chauves-souris. Ces inventaires se poursuivront en 2021, ainsi qu'un travail de concertation avec les acteurs associatifs pour la gestion future et l'aménagement en vue d'une fréquentation raisonnée du site.

GRANDS PROJETS

Nancy Thermal engage sa phase de construction et de réhabilitation

Nancy Thermal incarne l'ambition de la Métropole d'accroître son rayonnement en s'appuyant sur l'ancienne station thermale érigée entre 1912 et 1914 par l'architecte Louis Lanternier. Avec ce nouveau complexe, le Grand Nancy affiche son souhait de retrouver la fierté d'une cité thermale moderne et attractive, permettant aux nombreux curistes et aux touristes qui viendront séjourner à Nancy de se détendre ou de se soigner, de découvrir la ville et de profiter de ses nombreux attraits. Mais également à tous les Grands Nancéiens et les habitants du bassin de vie, qui bénéficieront d'un centre aquatique, proche de chez eux, à la hauteur des attentes de toute la famille et accessible toute l'année. Un centre aux multiples dimensions dépassant de loin une offre de piscine traditionnelle, qui permettra à tous de nager, se relaxer, s'amuser et profiter des bienfaits de l'eau et du thermalisme.

AVEC CE NOUVEAU COMPLEXE, LE GRAND NANCY AFFICHE SON SOUHAIT DE RETROUVER LA FIERTÉ D'UNE CITÉ THERMALE MODERNE ET ATTRACTIVE

Engagé sur le site de la piscine ronde historique et de la plus récente piscine olympique, le projet se concrétisera en 2023 par l'ouverture d'un complexe aqualudique et de son centre thermal pour un total de 20 000 m². Il proposera aux résidents du Grand Nancy des espaces de loisirs et de bien-être (jacuzzi, hammam...) et accueillera des curistes dans des bassins alimentés en eau thermale, ainsi que 76 chambres hôtelières.
En 2020, malgré une interruption de six semaines en mars et en avril due au contexte sanitaire, le chantier confié au groupe ValVital associé à Bouygues Bâtiment Nord-Est a bien avancé. Début juin, les archéologues de l'INRAP ont sondé la deuxième zone d'investigation du site. La période estivale a également vu l'achèvement des démolitions intérieures et extérieures. Ont été conservés les éléments patrimoniaux de la piscine ronde et de la piscine olympique. La fin des travaux portant sur les fondations profondes à l'été 2020 a également permis d'ouvrir l'étape de construction/réhabilitation. Le démarrage de cette phase s'est matérialisé par l'installation de deux grues sur le site en septembre-octobre. Enfin, les travaux de terrassement ont débuté mi-juin pour s'achever en décembre 2020.

Complexe aqualudique et centre thermal de

20 000 M²

76

chambres hôtelières

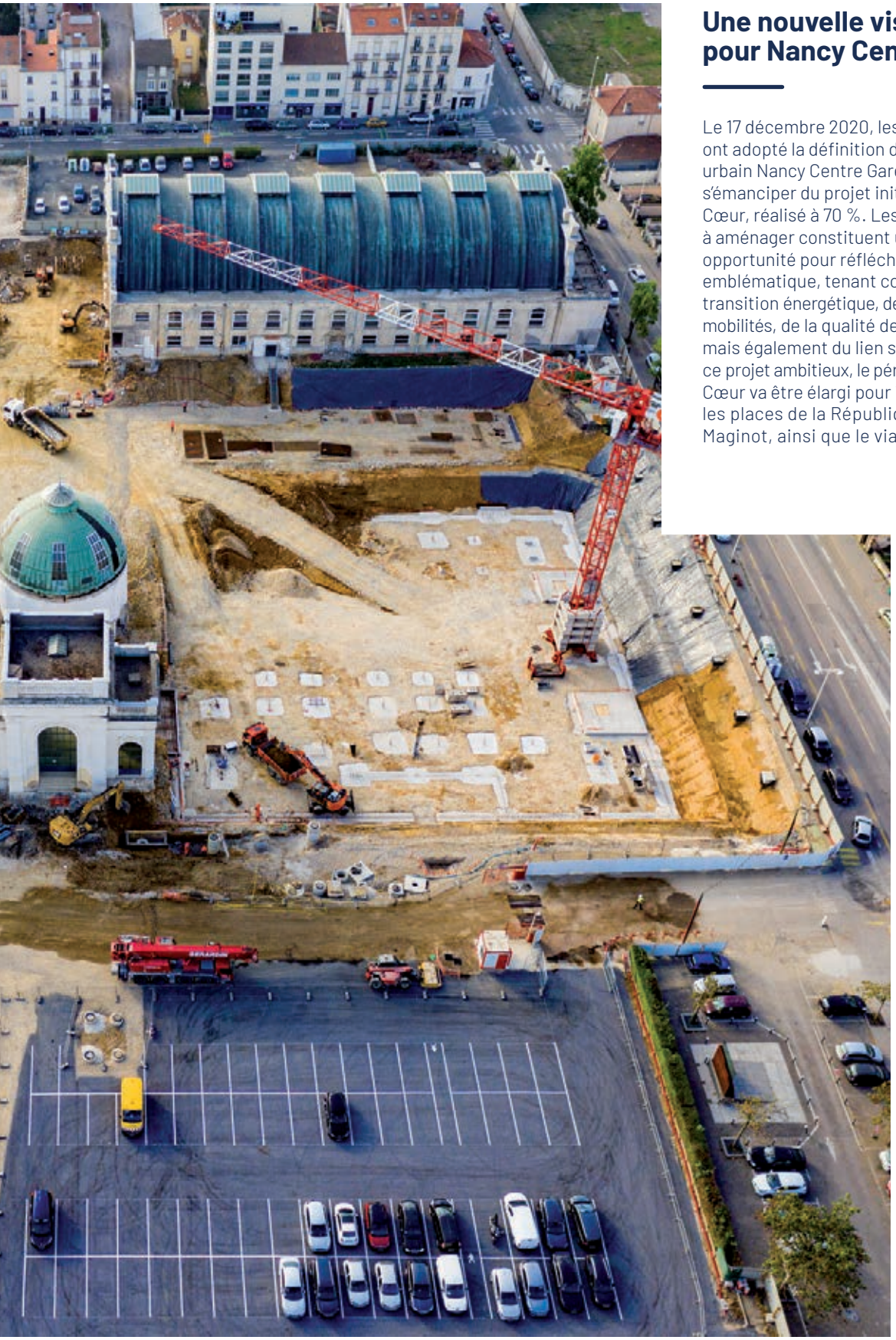

Une nouvelle vision pour Nancy Centre Gare

Le 17 décembre 2020, les élus métropolitains ont adopté la définition d'un nouveau projet urbain Nancy Centre Gare. L'objectif : s'émanciper du projet initial de Nancy Grand Cœur, réalisé à 70 %. Les 30 % restant à aménager constituent une véritable opportunité pour réfléchir à une architecture emblématique, tenant compte des enjeux de la transition énergétique, de la végétalisation, des mobilités, de la qualité des services publics, mais également du lien social. Afin de porter ce projet ambitieux, le périmètre de Nancy Grand Cœur va être élargi pour intégrer notamment les places de la République, Simone Veil et Maginot, ainsi que le viaduc Kennedy.

5/

ANNEXES

ART-SUR-MEURTHE

1147 hectares
1 745 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 2 731 €
— Entretien des chaussées (5 970 m²) et trottoirs : 184 224 €
— Éclairage public : remplacement de 84 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : 49 833 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 4 branchements neufs (dont 2 d'eau potable et 2 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 8 arbres remplacés, 45 élagués
— 9,18 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 2 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 173 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 2 CEE avec 1 460 € délivrés

HABITAT
— 1 250 € d'écoprimes
— 759,75 € PIG

FIBRE OPTIQUE
— 66 abonnés actifs

DOMMARTEMONT

132 hectares
609 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 262 981 €
— Éclairage public : remplacement de 13 ensembles ; coût maintenance préventive et curative : 13 559 €

ESPACES VERTS
— 1,63 hectare d'espaces verts entretenu

DÉCHETS
— 22,58 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 48 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 4 CEE avec 2 795 € délivrés

HABITAT
— 250 € d'écoprimes

ESSEY-LÈS-NANCY

575 hectares
9 006 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 160 631 €
— Entretien des chaussées et trottoirs : 654 346 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 36 478 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 4 branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 1 d'assainissement)
— 0,338 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 65 arbres remplacés, 155 élagués
— 24,75 hectares d'espaces verts entretenus

PROXIMITÉ
— 652 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 15 CEE avec 12 906,40 € délivrés

HABITAT
— 79 041 € d'aide à la pierre
— 1 750 € d'écoprimes
— 979,40 € PIG
— 20 000 € de surcharge foncière

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 1 site installé

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

740 hectares
2 263 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 47 944 €
— Entretien des chaussées (6 477 m²) et trottoirs : 365 173 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 80 768 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 4 branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 1 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 24 arbres remplacés, 56 élagués
— 11,27 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 14,46 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 213 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 6 CEE avec 8 551,06 € délivrés

HABITAT
— 500 € d'écoprimes

FIBRE OPTIQUE
— 374 abonnés actifs

HEILLECOURT

365 hectares
5 557 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 387 369 €
— Entretien des chaussées (1 188 m²) et trottoirs : 89 522 €
— Éclairage public : remplacement de 647 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : 266 794 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 2 branchements neufs (dont 1 d'eau potable et 1 d'assainissement)
— 0,169 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 40 arbres remplacés, 110 élagués
— 9,82 hectares d'espaces verts entretenus

PROXIMITÉ
— 373 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 15 CEE avec 16 095,20 € délivrés

HABITAT
— 2 000 € d'écoprimes
— 661,81 € PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 1 site installé

HOUDEMONT

362 hectares
2 146 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 29 055 €
— Entretien des chaussées (697 m²) et trottoirs : 70 856 €
— Éclairage public : remplacement de 196 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : 49 409 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 7 branchements neufs (dont 4 d'eau potable et 3 d'assainissement)
— 0,082 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 27 arbres remplacés
— 6,76 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 9,62 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 172 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 3 CEE avec 3 879,10 € délivrés

HABITAT
—750 € d'écoprimes

JARVILLE-LA-MALGRANGE

242 hectares
9 556 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 180 245 €
— Entretien des chaussées et trottoirs : 21 637 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 26 754 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 2 branchements neufs d'eau potable
— 0,177 km de réseau renouvelé (dont 0,054 d'eau potable et 0,123 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 12 arbres remplacés, 198 élagués
— 2,3 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 7,72 tonnes de compost restituées
— 3 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 535 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 6 CEE avec 2 200 € délivrés

HABITAT
— 2 250 € d'écoprimes
— 692,16 € PIG

FIBRE OPTIQUE
— 328 abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 1 site installé

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

1247 hectares
6 647 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Entretien des chaussées (1 420 m²) et trottoirs : 119 246 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 25 406 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 22 branchements neufs (dont 11 d'eau potable et 11 d'assainissement)
— 0,335 km de réseau renouvelé (dont 0,289 d'eau potable et 0,046 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 6 arbres remplacés, 98 élagués
— 7,59 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 36,38 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 446 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 5 CEE avec 1 605,06 € délivrés

HABITAT
— 29 200 € d'aide à la pierre
— 3 500 € d'écoprimes
— 705,05 € PIG
— 45 000 € de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
— 1 375 abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 1 site installé

LAXOU

1594 hectares
14 495 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 4 231 €
— Entretien des chaussées (10 000 m²) et trottoirs (290 m²) : 566 723 €
— Éclairage public : création de 6 ensembles ; coût maintenance préventive et curative : 45 507 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 32 branchements neufs (dont 18 d'eau potable et 14 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 34 arbres remplacés, 598 élagués
— 12,61 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 15,84 tonnes de compost restituées
— 2 conteneurs enterrés installés

PROXIMITÉ
— 715 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 9 CEE avec 8 393,20 € délivrés

HABITAT
— 2 000 € d'écoprimes
— 395,90 € PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 1 site installé

LUDRES

818 hectares
6 223 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 247 492 €
— Entretien des chaussées (17 750 m²) et trottoirs (830 m²) : 992 361 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 74 058 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 3 branchements neufs d'eau potable
— 0,206 km de réseau renouvelé (dont 0,13 d'eau potable et 0,076 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 21 arbres remplacés, 201 élagués
— 18,38 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 18,42 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 450 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 8 CEE avec 7 254 € délivrés

HABITAT
— 14 771 € d'aide à la pierre
— 1 250 € d'écoprimes
— 356,62 € PIG
— 9 500 € de surcharge foncière

MALZÉVILLE

753 hectares
8 392 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 252 867 €
— Entretien des chaussées (13 380 m²) et trottoirs (90 m²) : 694 376 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 25 954 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 40 branchements neufs (dont 20 d'eau potable et 20 d'assainissement)
— 0,235 km de réseau renouvelé (dont 0,075 d'eau potable et 0,160 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 38 arbres remplacés, 201 élagués
— 22,01 hectares d'espaces verts entretenus

PROXIMITÉ
— 478 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 7 CEE avec 9 179,80 € délivrés

HABITAT
— 10 000 € pour l'accession à la propriété
— 45 473 € d'aide à la pierre
— 750 € d'écoprimes
— 746,70 € PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 2 sites installés

MAXÉVILLE

563 hectares
9 859 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 349 185 €
— Entretien des chaussées (11 220 m²) et trottoirs (140 m²) : 606 265 €
— Éclairage public : remplacement de 652 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : 260 379 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 23 branchements neufs (dont 14 d'eau potable et 9 d'assainissement)
— 0,324 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 16 arbres remplacés, 132 élagués
— 11,56 hectares d'espaces verts entretenus

PROXIMITÉ
— 644 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 4 CEE avec 3 000 € délivrés

HABITAT
— 1 250 € d'écoprimes
— 671,51 € PIG

FIBRE OPTIQUE
— 889 abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 3 sites installés

NANCY

1 501 hectares
106 330 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 772 099 €
— Entretien des chaussées (19 060 m²) et trottoirs (50 m²) : 1 871 207 €
— Éclairage public : remplacement de 520 luminaires et 154 supports ; coût maintenance préventive et curative : 453 169 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 65 branchements neufs (dont 34 d'eau potable et 31 d'assainissement)
— 0,996 km de réseau renouvelé (dont 0,612 d'eau potable et 0,384 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 178 arbres remplacés, 2 341 élagués
— 18,53 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 5 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 8 769 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 85 CEE avec 76 555,07 € délivrés

HABITAT
— 1 208 797,24 € d'aide à la pierre
— 10 000 € d'écoprimes
— 4 483,70 € PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 14 sites installés

PULNOY

375 hectares
5 081 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 7 203 €
— Entretien des chaussées (4 050 m²) et trottoirs (130 m²) : 257 499 €
— Éclairage public : remplacement de 312 luminaires et 43 supports ; coût maintenance préventive et curative : 99 794 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 7 branchements neufs (dont 4 d'eau potable et 3 d'assainissement)
— 0,375 km de réseau renouvelé (dont 0,18 d'eau potable et 0,195 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 6 arbres remplacés, 133 élagués
— 5,43 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 17 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 342 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 8 CEE avec 4 310,20 € délivrés

HABITAT
— 1 250 € d'écoprimes
— 1 097,20 € PIG

SAINT-MAX

185 hectares
10 093 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 9 290 €
— Entretien des chaussées (330 m²) et trottoirs : 91 900 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 25 141 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 14 branchements neufs (dont 7 d'eau potable et 7 d'assainissement)
— 0,818 km de réseau renouvelé (dont 0,210 d'eau potable et 0,608 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 22 arbres remplacés, 62 élagués
— 1,5 hectare d'espaces verts entretenu

DÉCHETS
— 17,62 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 375 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 23 CEE avec 20 640 € délivrés

HABITAT
— 3 500 € d'écoprimes
— 1 766,16 € PIG
— 60 000 € de surcharge foncière

SAULXURES-LÈS-NANCY

750 hectares
4 230 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 258 101 €
— Entretien des chaussées (530 m²) et trottoirs (90 m²) : 89 472 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 21 837 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 18 branchements neufs (dont 10 d'eau potable et 8 d'assainissement)
— 0,198 km de réseau d'assainissement renouvelé

ESPACES VERTS
— 16 arbres remplacés, 31 élagués
— 8,73 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 18,42 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
— 334 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 6 CEE avec 6 040 € délivrés

HABITAT
— 8 786 € d'aide à la pierre
— 1 750 € d'écoprimes
— 1 092,54 € PIG
— 8 500 € de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
— 899 abonnés actifs

SEICHAMPS

430 hectares
5 095 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 29 876 €
— Entretien des chaussées (3 840 m²) et trottoirs : 331 049 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 21 545 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 21 branchements neufs (dont 13 d'eau potable et 8 d'assainissement)
— 0,192 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 8 arbres remplacés, 19 élagués
— 4,22 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 17,78 tonnes de compost restituées
— 5 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 284 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 5 CEE avec 2 900 € délivrés

HABITAT
— 20 440 € d'aide à la pierre
— 1 250 € d'écoprimes
— 400 € PIG

FIBRE OPTIQUE
— 1 018 abonnés actifs

TOMBLAINE

550 hectares
9 155 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 7 552 €
— Entretien des chaussées (1 800 m²) et trottoirs (120 m²) : 157 130 €
— Éclairage public : remplacement de 537 luminaires et de 18 supports ; coût maintenance préventive et curative : 189 788 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 35 branchements neufs (dont 18 d'eau potable et 17 d'assainissement)
— 0,075 km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
— 46 arbres remplacés, 87 élagués
— 27,41 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 16,72 tonnes de compost restituées
— 4 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 657 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 5 CEE avec 5 475,80 € délivrés

HABITAT
— 8 866 € d'aide à la pierre
— 4 500 € d'écoprimes
— 824,65 € PIG
— 60 000 € de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
— 650 abonnés actifs

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

946 hectares
30 280 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 376 941 €
— Entretien des chaussées (14 740 m²) : 736 883 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 135 989 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 17 branchements neufs (dont d'eau potable et d'assainissement)
— 1,333 km de réseau renouvelé (dont 0,464 d'eau potable et 0,869 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 64 arbres remplacés, 87 élagués
— 20,89 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 20,12 tonnes de compost restituées
— 1 conteneur semi-enterré installé

PROXIMITÉ
— 1 447 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 11 CEE avec 12 054,11 € délivrés

HABITAT
— 6 000 € d'écoprimes
— 1 329,22 € PIG
— 36 000 € de surcharge foncière

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 4 sites installés

VILLERS-LÈS-NANCY

995 hectares
14 876 habitants

MOBILITÉ ET VOIRIE
— Aménagements de voirie : 12 298 €
— Entretien des chaussées (1 340 m²) et trottoirs (280 m²) : 122 066 €
— Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : 48 914 €

EAU ET ASSAINISSEMENT
— 25 branchements neufs (dont 14 d'eau potable et 11 d'assainissement)
— 0,445 km de réseau renouvelé (dont 0,396 d'eau potable et 0,049 d'assainissement)

ESPACES VERTS
— 14 arbres remplacés, 193 élagués
— 11,66 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
— 19,84 tonnes de compost restituées
— 2 conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
— 796 demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
— 22 CEE avec 28 317,20 € délivrés

HABITAT
— 2 000 € d'écoprimes

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
— 5 sites installés

DOTATION DE SOLIDARITÉ

Art-sur-Meurthe : 15 789 €
Dommartemont : 4 016 €
Essey-lès-Nancy : 175 515 €
Fléville-devant-Nancy : 110 779 €
Heillecourt : 96 957 €
Houdemont : 104 871 €
Jarville-la-Malgrange : 165 273 €
Laneuveville-devant-Nancy : 390 085 €
Laxou : 287 519 €
Ludres : 477 416 €
Malzéville : 170 950 €
Maxéville : 409 848 €
Nancy : 3 450 797 €
Pulnoy : 138 112 €
Saint-Max : 140 175 €
Saulxures-lès-Nancy : 53 097 €
Seichamps : 166 402 €
Tomblaine : 317 024 €
Vandœuvre-lès-Nancy : 1 193 091 €
Villers-lès-Nancy : 394 483 €
TOTAL : 8 262 196 €

CE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC L'AIMABLE CONCOURS DES SERVICES ET DES PARTENAIRES.

Directeur de la publication : Mathieu Klein.

Conception éditoriale et coordination : Jean-Christophe Erbstein, Élise Frisoni et Clara Tonti .

Rédaction : François Creusot, Philippe Bohlinger, Cécile Mouton, Sabrina Tenace, Aurélie Vion.

Crédits photographiques : Mathieu Cugnot, Nicolas Dohr, Bertrand Jamot, Frédéric Mercenier, Khaled Frikha, L'Europe vue du Ciel, Jean-François Livet, Clotilde Verdenal.

Conception graphique - réalisation : Trait d'Union – Nancy.

Impression : Métropole du Grand Nancy.

métropole
GrandNancy

Art-sur-Meurthe
Dommartemont
Essey-lès-Nancy
Fléville-devant-Nancy
Heillecourt
Houdemont
Jarville-la-Malgrange
Laneuveville-devant-Nancy
Laxou
Ludres
Malzéville
Maxéville
Nancy
Pulnoy
Saint-Max
Saulxures-lès-Nancy
Seichamps
Tomblaine
Vandœuvre-lès-Nancy
Villers-lès-Nancy

Plus d'informations :
WWW.GRANDNANCY.EU

www.traitdunion-com.fr

RAPPORT

Développement durable
Métropole du Grand Nancy

2020

métropole GrandNancy

métropole
GrandNancy

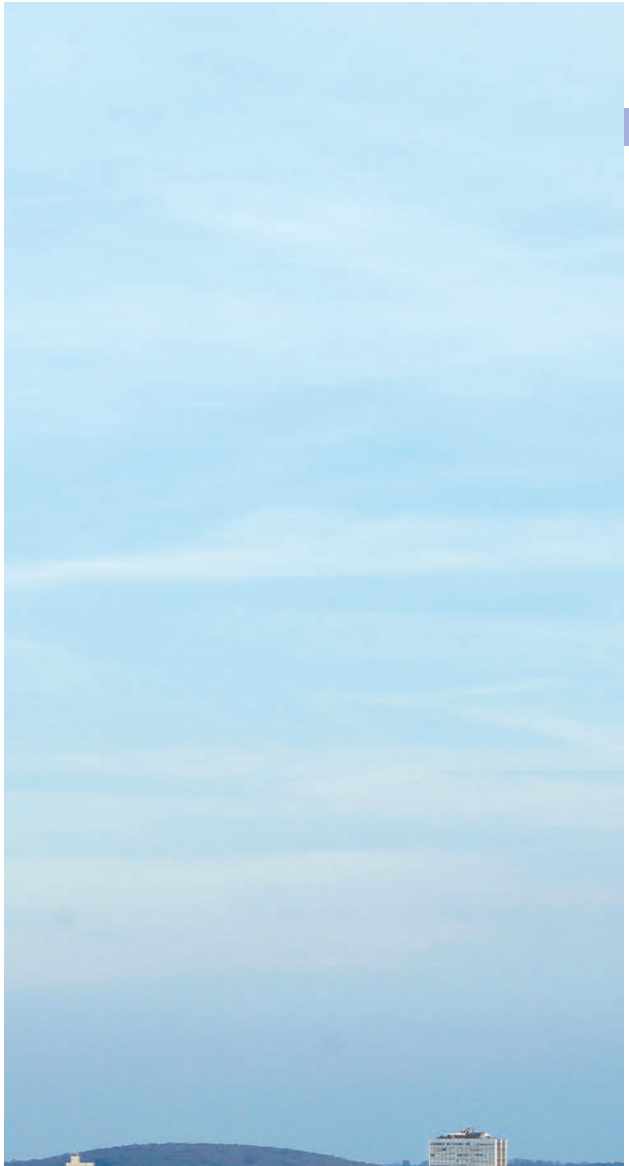

SOMMAIRE

p.4 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES p.6

p.8 EMPLOI, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT p.10

p.12 DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

INFORMER, ACCOMPAGNER, FACILITER LES DÉMARCHES p.14

Par souci d'exemplarité, le rapport s'inscrit pour la première fois dans une démarche d'écoresponsabilité éditoriale :
- par l'optimisation des choix graphiques,
- par l'utilisation de papier recyclé,
- par la réalisation d'un tirage adapté.

Ce rapport de développement durable 2020 a été élaboré avec l'aimable concours des services et partenaires.
Directeur de la publication : Mathieu Klein. **Conception éditoriale et coordination :** Véronique Escoffier, Élise Frisoni, Myriam Planque, Jean-Jacques Rihm et Clara Tonti.
Rédaction : Sabrina Tenace. **Crédits photographiques :** Mathieu Cugnot, Khaled Frikha, Sylvie Guillaume, Bertrand Jamot, Frédéric Mercenier et 123RF.
Conception graphique - réalisation : www.traitdunion-com.fr - **Impression :** Métropole du Grand Nancy.

ÉDITO

Mathieu Klein
Président de la Métropole
du Grand Nancy

La crise sanitaire que nous traversons a donné toute la mesure du défi environnemental auquel nous faisons face.

La question qui se pose à nous à présent est sans détour, car l'impact de l'activité humaine sur le climat, la biodiversité, la qualité de l'air, notre santé… est à présent une réalité indéniable : aussi pouvons-nous, en conscience, poursuivre nos vies comme si les dérèglements n'avaient pas pris une ampleur nouvelle ? Pouvons-nous nous contenter de poursuivre les transitions engagées au cours des dernières années sur le même mode, au même rythme ?

Si le problème est planétaire, les solutions sont bien locales. Chacun peut agir à son niveau, sur son quotidien. Et nous avons ici, à l'échelle du bassin de vie grand-nancéien, de belles cartes en main pour contribuer à résoudre la difficile mais juste équation de notre avenir.

Ainsi, la liste est longue des actions à engager, poursuivre, renforcer, accélérer ensemble. Oui, nous pouvons, nous devons mieux protéger la faune et la flore du Grand Nancy, transformer nos mobilités durablement, revoir notre mix énergétique, isoler nos logements, favoriser un développement économique durable, faire une très grande économie de ressources, créer des filières courtes d'alimentation… mais également prendre soin des plus vulnérables face aux impacts du changement climatique, car transition écologique et justice sociale sont les deux faces de la même pièce.

SI LE PROBLÈME EST PLANÉTAIRE, LES SOLUTIONS SONT BIEN LOCALES

Aussi cette édition 2020 du rapport de développement durable est singulière. Elle rend compte des actions engagées par notre collectivité sur une année de transition entre ce mandat et le précédent, tout en relatant pour une part importante les actions qui ont été mises en place en réponse à la crise sanitaire.

Rapport de transition donc, qui donne à voir des illustrations des politiques publiques de la Métropole engagées en 2020 grâce à la formidable mobilisation de tous les agents, tandis que notre agenda environnemental 2021 s'accélère.

Je veux ici, avec tous les élus métropolitains, vous dire notre détermination pour bâtir une métropole pleinement décarbonée d'ici 2050 et mener les politiques publiques à la boussole de cet objectif impérieux. Cette transition, à construire ensemble, est une opportunité unique pour développer la créativité, la solidarité et la qualité de notre territoire.

Je compte sur vous, comme vous le savez, vous pouvez compter sur moi.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Préservation des ressources naturelles, recours aux énergies renouvelables, sobriété énergétique, valorisation des modes de déplacement doux, amélioration de la qualité de l'air… la Métropole s'engage concrètement au service de la transition écologique, à travers des politiques ambitieuses et la mobilisation de l'ensemble des acteurs et citoyens du territoire.

Produire et économiser l'énergie

LES RÉSEAUX DE CHALEUR VERTUEUX GAGNENT DU TERRAIN

Fortement impliqué dans le développement de réseaux de chaleur vertueux et de production bas carbone, le Grand Nancy avait engagé, dès l'automne 2019, la révision de son schéma directeur du service public de chauffage urbain. Objectif : identifier les potentiels de développement du territoire pour la mise en place de réseaux de chaleur, ayant principalement recours aux énergies renouvelables (biomasse) et de récupération (traitement des déchets ménagers). Durant l'année 2020, de nouveaux abonnés ont ainsi rejoint le chauffage urbain de la Métropole, qui leur offre des avantages à la fois environnementaux et économiques. Citons l'IUT du Montet, le centre commercial Padoue situé à Artem, le foyer Robert Chevardé, l'établissement AgroParisTech, le collège Saint-Dominique, l'ensemble scolaire Charles de Foucauld, les écoles des Tiercelins et Jules Ferry.

TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION DE MAXÉVILLE POUR LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE

Les boues issues du traitement des eaux usées constituent un véritable gisement d'énergie. La fermentation des matières organiques qu'elles contiennent permet en effet la production de biométhane, une énergie verte et renouvelable. Ce biogaz peut ensuite être valorisé par injection dans le réseau GRDF pour une utilisation similaire à celle du gaz naturel (chauffage, eau chaude, cuisson). Le chantier de construction des nouveaux ouvrages (digesteurs, traitement du biométhane et bassins de stockage en tête de station), d'un montant de plus de 13 M€ HT, a démarré au cours de l'été 2020. Prévue en 2022, la mise en service des installations marquera le début de la production de biométhane sur le site et son injection dans le réseau de gaz naturel, pour l'équivalent de la consommation d'environ 1 200 foyers.

DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES MAÎTRISÉES : DU MUSÉUM-AQUARIUM AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La Métropole a mis en place de nombreuses mesures pour réaliser des économies d'énergie dans l'exercice de ses compétences. Pour exemple, après l'isolation des combles, l'optimisation d'appareils énergivores ou encore le raccordement au chauffage urbain, le Muséum-Aquarium poursuit ses opérations de réduction de ses consommations d'énergie. L'établissement a achevé en 2020 le remplacement des spots HQI par des spots à LED pour l'éclairage de ses aquariums. Plus économe en énergie, cette technologie n'a pas d'impact sur la flore et la faune. En faisant varier le spectre lumineux et l'intensité, elle permet aussi de mieux s'adapter aux écosystèmes représentés. À noter que cette opération s'inscrit dans un chantier plus large qui prévoit le changement de menuiseries et l'installation de panneaux photovoltaïques.

LES MODÈLES AVEC VARIATEURS GÉNÈRENT UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE D'ENVIRON 70 %

Autre exemple, la performance énergétique de la station de pompage AEP de Boudonville a été optimisée, engendrant un gain d'environ 61 350 kWh par an. Quant aux stations de relevage d'eaux usées, le remplacement des pompes par des modèles avec variateurs génère une économie d'énergie d'environ 70 %.

Favoriser les nouvelles mobilités

GRATUITÉ DES TRANSPORTS LE WEEK-END

Nos véhicules émettent de nombreux polluants dans l'air que nous respirons. Il est aujourd'hui urgent d'agir pour préserver la santé des plus fragiles et limiter le réchauffement climatique. Afin de proposer aux usagers des alternatives efficaces et attractives à la voiture individuelle, la Métropole a ainsi décidé d'appliquer la gratuité sur le réseau Stan le week-end pour l'ensemble des voyageurs, à compter du 5 décembre 2020. En parallèle, la grille tarifaire n'a subi aucune augmentation à la rentrée 2020. D'autres mesures sont à l'étude pour encourager l'utilisation des transports en commun et répondre aux enjeux de la transition énergétique : la mise en place d'une tarification solidaire ou encore la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans.

LANCEMENT DU PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS

Recouvrant des enjeux à la fois de transition écologique, de santé publique, d'attractivité et de justice sociale, la mobilité doit faire l'objet d'une vision stratégique et prospective. La Métropole a ainsi lancé son Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) afin de déterminer l'organisation des mobilités de demain sur son territoire et en lien avec l'ensemble du bassin de vie du Grand Nancy. L'objectif est de proposer un plan de développement ambitieux de toutes les mobilités, du transport en commun à la piétonnisation en passant par le vélo et le stationnement, pour favoriser notamment les reports vers les modes de déplacement "doux". Constituant le volet déplacements du PLUi-HD, le P2M sera adopté en 2021. Son élaboration s'effectue en étroite concertation avec les instances métropolitaines (Comex, Conférence des maires, commission mobilité...), les communes à travers le groupe de travail métropolitain des mobilités, les experts (acteurs économiques, sociaux, associatifs et institutionnels, usagers, citoyens, riverains) réunis en comité des partenaires, ainsi qu'avec les territoires voisins.

DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES

ACTION COVID

Encourager la pratique du vélo constitue un axe fort de la politique de la Métropole en matière de mobilités. Pour convaincre les usagers des avantages de ce mode de transport, la création de continuités cyclables est indispensable. Pendant la crise sanitaire, de nouvelles pistes cyclables ont ainsi été expérimentées.
Face au nombre croissant de cyclistes sur le territoire, plusieurs d'entre elles ont été pérennisées ou sont en cours de travaux pour les rendre définitives. Ces aménagements ont permis de supprimer les discontinuités cyclables afin de créer un réseau d'itinéraires attractif. Des stationnements ont également été créés, ainsi que des équipements pour l'entretien et la réparation des vélos.

GRATUITÉ

sur le réseau Stan le week-end pour l'ensemble des voyageurs, à compter du 5 décembre 2020

Améliorer la qualité de l'air

TOUS ACTEURS DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Depuis de nombreuses années, la Métropole mène des actions afin d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Dans cette perspective, l'étude appelée Casp'air a été financée par l'ADEME et pilotée par le Grand Nancy, en partenariat avec ATMO Grand Est, l'ALEC Nancy Grands Territoires et l'Université de Lorraine.
Les participants à cette étude ont été équipés de microcapteurs mesurant la qualité de l'air dans toutes les situations de la vie quotidienne.
Outil de sensibilisation, Casp'air aide les habitants à être mieux informés sur la qualité de l'air et à adopter les bons comportements pour la préserver. Les résultats de l'étude ont été présentés en octobre 2020.

CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE

La circulation différenciée prévoit de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des pics de pollution prolongés, afin de préserver la santé des plus fragiles. Le projet d'arrêté préfectoral encadrant les conditions d'application du dispositif a fait l'objet d'une consultation publique à l'échelle du bassin de vie. Près de 570 contributions ont été recueillies et analysées, permettant d'adapter certaines modalités et de proposer des mesures d'accompagnement : avancement du jour de déclenchement au 3e jour du pic de pollution, instauration d'une plage horaire d'application, autorisation d'accès à des parkings-relais ou encore gratuité des transports en commun.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Aux côtés des acteurs du territoire, la Métropole œuvre en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles. Plusieurs actions innovantes, opérations de sensibilisation et investissements technologiques témoignent de cet engagement.

Favoriser la biodiversité

DISTINCTION POUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE

En 2020, la Métropole a été distinguée au plan national. La démarche d'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Métropolitaine (ABM) est en effet lauréate de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce dernier offre un financement à hauteur de 80 % pour la conception de cet outil essentiel dans l'anticipation des évolutions liées au changement climatique. Disponible en 2023, l'Atlas de la Biodiversité a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des acteurs et citoyens, en faisant mieux connaître les richesses de la faune et de la flore du territoire et en définissant des enjeux par groupes d'espèces ou types d'espaces. Le projet se caractérise par sa démarche participative. Plusieurs acteurs ont répondu présent pour participer aux inventaires, comme le Jardin botanique Jean-Marie Pelt ou le Muséum-Aquarium. De nombreuses associations (Floraine, Flore 54...) prendront également part au dispositif, confié au groupement de prestataires : Neomys, le mandataire, avec la CPEPESC, Entomologic, C. Courte, Philopotamus, Dubost, Cenose pour les inventaires, ainsi que le CPIE de Nancy Champenoux et L'Atelier Vert pour le volet "animation". Les jeunes publics ont également été mobilisés, à travers l'implication des écoles des différentes communes ou encore les conseils municipaux d'enfants et de jeunes.

LE PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES PELOUSES DE VILLERS-LÈS-NANCY À L'ÉTUDE

La pelouse calcaire de Villers-lès-Nancy fait partie de l'espace naturel sensible (ENS) de 341 ha "Bois des Fourasses et Plateau de Villers-lès-Nancy". Depuis février 2020, des inventaires naturalistes sont réalisés sur ce site abritant une biodiversité remarquable, typique des milieux secs et pauvres. En parallèle, un groupe de travail participatif, réunissant les associations partenaires, élabore des actions partagées afin de définir la gestion future et l'aménagement de l'ENS, dans le cadre de sa fréquentation raisonnée.

DE NOUVELLES HAIES AU SERVICE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Dès 2017, le Grand Nancy a effectué des plantations de haies dans certains espaces naturels sensibles. La démarche a ensuite été généralisée à l'ensemble du territoire, permettant de recréer pendant l'hiver 2020-2021 près de 4,5 km linéaires de haies. Les services de la Métropole ont accompagné et supervisé les chantiers de plantation, et apporté des conseils aux communes, qui seront chargées de veiller à la bonne reprise des plants et à la gestion de long terme de ces haies. Véritables corridors écologiques, ces arbustes sont d'une importance capitale pour la préservation de la biodiversité, l'attractivité des paysages, le maintien des sols et la qualité des eaux de surface.

4,5 KM
linéaires de haies plantés cette année

LA FAUNE LOCALE À L'HONNEUR AU MUSÉUM-AQUARIUM

Au cœur de son projet scientifique et culturel, le Muséum-Aquarium s'attache à rendre toujours plus attractive la présentation de ses collections. Dans cette dynamique, l'établissement a achevé en 2020 la modernisation de ses galeries d'aquariums, utilisant les technologies numériques et créant un parcours de visite plus cohérent et adapté aux différents types de publics. Le projet donne également la priorité à la faune locale. Celle-ci est présentée au sein de trois aquariums. En parallèle, un espace entièrement consacré aux espèces et races du Grand Est a été installé dans la galerie de zoologie.

Dépolluer et protéger les sols

DES PLANTES POUR DÉPOLLUER LES SOLS

La Métropole est lauréate depuis fin 2020 d'un appel à projets régional pour la reconversion par "phytoremédiation" ou "phytomanagement" de deux friches urbaines polluées. Cette technique innovante de dépollution utilise les végétaux et leur interaction avec le sol. Proposée par la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'ADEME Grand Est, cette première expérimentation se fera sur le site Abralor à Nancy, situé presqu'île de la Méchelle, ainsi que sur le site des anciennes casernes Kléber à Essey-lès-Nancy, correspondant à la future trame verte et bleue. Grâce à l'attribution de l'appel à projets, un prestataire sera recruté pour la réalisation des études préalables aux travaux de dépollution.

LE POTAGER COLLABORATIF DE MONTAIGU

Le potager en permaculture, situé au cœur du parc de Montaigu, est visible lors de la manifestation Jardins de vie, jardins de ville. Ce rendez-vous est l'occasion d'échanger avec le public autour de cette technique et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de jardinage. Afin de sensibiliser le plus grand nombre au-delà de cet événement annuel, une action pédagogique a été initiée auprès des scolaires. Les enfants assurent eux-mêmes le suivi de leurs carrés de plantations. De quoi faire éclore de futures mains vertes !

Préserver la ressource en eau

L'EAU, UNE RESSOURCE À ÉCONOMISER

Du côté des abonnés au service de l'eau, le déploiement du radiorelevé des compteurs encourage les habitants à être acteurs de leur consommation en eau et à tendre vers davantage de sobriété. Le système permet également d'informer rapidement en cas de fuites ou de surconsommations, susceptibles de grever le budget des habitants, notamment des plus précaires. Le service poursuit sa recherche d'économies d'eau sur les installations techniques. Ainsi, le refroidissement des pompes d'eau brute qui alimentent l'usine de production d'eau potable de la Métropole était initialement assuré par une alimentation en continu sur le réseau d'eau potable. Il est désormais réalisé par un système en circuit fermé. 8 300 m³ d'eau potable sont ainsi économisés chaque année, soit la consommation annuelle moyenne de 70 ménages de 4 personnes.

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Deux digesteurs sont en cours de construction sur le site de la station d'épuration. Ils permettront la transformation des boues issues du traitement des eaux usées en énergie verte et renouvelable. Ces nouveaux équipements entraîneront la digestion de 100 % des boues produites, et donc la production de centrats chargés en azote. Afin de maintenir les rejets azotés au niveau actuel, un traitement spécifique sera mis en œuvre. En parallèle, deux anciens digesteurs seront transformés en ouvrage de stockage des effluents par temps de pluie. L'augmentation de la capacité de stockage de la station d'épuration réduira de 32 % les volumes d'eau rejetés dans la Meurthe après traitement partiel, améliorant ainsi la qualité du cours d'eau.

500 000 €
pour la prévention des inondations

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

D'autre part, plusieurs décennies d'aménagement de la Meurthe ont permis de limiter les risques d'inondations. Pour prolonger les efforts engagés, il est nécessaire de mutualiser les moyens des collectivités à l'échelle du bassin versant. La Métropole a ainsi transféré sa compétence de protection contre les inondations à l'EPTB Meurthe Madon. Sa participation à l'établissement, de plus de 500 000 € en 2020, finance les études de préfiguration du futur programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

EMPLOI, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Métropole a renforcé ses actions afin de protéger et d'accompagner les personnes les plus vulnérables.
La collectivité porte une ambition forte en matière de solidarité, qui se traduit à travers la nouvelle stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté.

Contribuer à l'égalité des chances

LA MÉTROPOLE FAVORISE L'EMPLOI DES JEUNES

La Métropole met en œuvre plusieurs dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes. En ce qui concerne l'apprentissage, la collectivité est l'établissement public accueillant le plus d'alternants au niveau départemental. Du CAP au Bac+5, les apprentis sont représentés dans de nombreux secteurs d'activité : services administratifs, techniques, accueil du public, espaces verts, mécanique, gestion de l'eau, informatique, filière culturelle et sportive... Malgré le surcoût généré par la réforme de l'apprentissage, le Grand Nancy comptait 61 apprentis en 2020.
La Métropole accueille également de nombreux stagiaires chaque année, du stage de découverte de 3e au stage de Master. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 147 stagiaires étaient présents malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. Sans oublier que le dispositif Parcours Emplois et Compétences (26 personnes au 1er janvier 2020) ainsi que les services civiques (5 personnes au 1er janvier 2020) participent aussi à l'insertion professionnelle des jeunes.

Développer les solidarités

LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE D'INSERTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La Métropole a élaboré sa Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE), avec une enveloppe en 2020 de 600 000 € (financement à parts égales État/Métropole). Co-construite avec les villes et leurs CCAS, le Département et l'État, la démarche s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs et se décline en diverses actions : promotion d'une alimentation de qualité et de proximité, développement de l'inclusion numérique et levée des freins à l'emploi.
Une aide financière exceptionnelle a été accordée à la Banque Alimentaire et au Secours Populaire afin de faire face à l'augmentation de la demande en aide alimentaire liée à la crise sanitaire.

Le Grand Nancy pilote également la charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle, mise en place depuis 2006 avec le premier programme de rénovation urbaine dans les grands quartiers d'habitat social de l'agglomération. Étendue depuis à l'ensemble de la commande publique, la mise en œuvre de la clause d'insertion a permis de générer 18 821 heures de travail en 2020 au profit de personnes éloignées de l'emploi. 35 % des bénéficiaires résident en quartiers de la politique de la ville (QPV) et 93 % sont sortis du dispositif en emploi pérenne, dont 38 % en CDI.

LA MOBILISATION DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Destiné aux jeunes âgés de 18 à 25 ans au chômage ou inactifs (hors étudiants), le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) constitue un dispositif de dernier recours qui permet d'éviter les ruptures dans le parcours de personnes en situation financière précaire. Le FAJ se décline en aides individuelles (alimentation, mobilité, formation...) et collectives. **En 2020, 771 jeunes en ont bénéficié.** Au total, 276 aides individuelles ont été accordées, dont la moitié concerne une aide alimentaire. Précisons que **le FAJ a été mobilisé pour 62 personnes afin de faciliter leur entrée en Garantie Jeune.**

771

jeunes

ont bénéficié des aides individuelles

DES AIDES SPÉCIFIQUES POUR LES ÉTUDIANTS

ACTION COVID

Afin de répondre aux besoins des étudiants en produits alimentaires et de première nécessité suite à la crise sanitaire, **la Métropole a accordé des subventions exceptionnelles aux acteurs de l'enseignement supérieur.**
Dès novembre 2020, la collectivité a également **mené un travail de coordination de l'aide alimentaire** avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, le Conseil départemental, le Crous de Lorraine, l'Université de Lorraine, les CCAS ainsi que les associations étudiantes et caritatives. L'occasion de mieux articuler les différentes actions et d'informer plus efficacement les étudiants. À noter enfin que **les étudiants ont sollicité le Fonds d'urgence d'aide temporaire au paiement des loyers et factures d'énergie.**

FONDS DE SOLIDARITÉ ET CRISE SANITAIRE

ACTION COVID

À noter enfin que, dans le contexte de la crise sanitaire, des reports et exonérations partielles des factures d'eau ont été accordés aux entreprises et associations éligibles au Fonds de solidarité. **Une dizaine d'entreprises ont bénéficié de ce dispositif,** pour un volume total exonéré de 880 m³.

20 000 €

de subvention pour le peuple libanais

SOLIDARITÉ AVEC LE LIBAN

Après la catastrophe survenue à Beyrouth le 4 août 2020, la Métropole, dont la ville de Saint-Max est jumelée avec Amchit au Liban, a souhaité **témoigner sa solidarité au peuple libanais, à travers une subvention de 20 000 €** versée au fonds de solidarité mis en place par Cités Unies France. Cette aide exceptionnelle permet d'engager des actions au plus près des habitants et territoires durement touchés.
La Métropole a également été à l'initiative, le 16 décembre 2020 à Nancy, d'une rencontre entre l'ambassadeur du Liban en France et les acteurs grands-nancéiens susceptibles de mener des actions concrètes de coopération.

DON DE COURGES DU JARDIN BOTANIQUE

Le Jardin botanique Jean-Marie Pelt a fait don de courges à la Banque Alimentaire à Vanœuvre-lès-Nancy.

ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN **DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT**

Protéger la santé des citoyens, œuvrer à la démocratisation culturelle, proposer un cadre de vie de qualité… Au cours d'une année marquée par une crise sans précédent, la Métropole agit pour garantir à tous les conditions nécessaires à leur épanouissement.

Protéger la santé de tous

CRÉATION D'UN ATLAS SANTÉ BIEN-ÊTRE

Afin de suivre et d'évaluer en continu et en prospective l'état de santé et les inégalités de sa population, le Grand Nancy a développé, avec l'appui de l'agence Scalen, un atlas précurseur de l'Observatoire de la Santé et du Bien-Être. Paru à la fin de l'année 2020, l'Atlas décrit la socio-démographie du territoire métropolitain, l'offre sanitaire et le recours aux soins, l'état de santé des habitants à partir de portraits métropolitains, ainsi que leur environnement et leur cadre de vie. Ce document pose les bases d'un observatoire métropolitain permettant de suivre, en continu et dans la durée, l'état de santé et les inégalités de santé des populations, pour orienter et ajuster au fil du temps les politiques publiques de santé.

ÉLABORATION DU PLAN TERRITORIAL MÉTROPOLITAIN COVID-19

Dans le cadre de la pandémie, le Grand Nancy a mis en place une équipe métropolitaine d'action et de prévention, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, et plus particulièrement avec ceux du Contrat Local de Santé (CLS). L'objectif : protéger, prendre soin et accompagner les citoyens en créant les passerelles nécessaires. En complément, le plan territorial métropolitain prévoit diverses mesures : la réactivation, si besoin est, de la cellule de réflexion après confinement, l'identification des chemins de prise en charge dans les institutions et administrations, la constitution de stocks de masques, gel hydroalcoolique et autres produits, ainsi que l'organisation d'une campagne de sensibilisation au respect des gestes barrières et au dépistage.

LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

La Métropole a fait don de matériel de protection, pour la prise en charge des patients positifs à la Covid, à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : combinaisons, surchaussures, charlottes et sacs-poubelle, pour un montant total de 5 000 €. En parallèle, un appel aux dons a été lancé. Soucieux de protéger la santé des Grands Nancéiens lors du déconfinement, le Grand Nancy et les communes volontaires ont passé une commande de masques en tissu. Lavables et réutilisables, ils sont fabriqués par des entreprises françaises de proximité et employant des personnes handicapées. Désireux de soutenir les soignants, le Centre psychothérapique de Nancy (CPN), en lien avec le CHRU de Nancy et la Ville de Nancy, a ouvert un numéro d'écoute médico-psychologique pour les professionnels de santé, et la Métropole du Grand Nancy a accompagné et communiqué très largement sur la diffusion et la promotion de cette action. Enfin, une campagne de dépistage a été lancée dès le 5 juin par le CHRU de Nancy, la médecine de ville, l'ARS Grand Est, la Préfecture, l'Assurance maladie, le Département, la Ville de Nancy et la Métropole. Les citoyens pouvaient venir se faire tester gratuitement, sans ordonnance et sans rendez-vous, à bord d'un bus du réseau Keolis sillonnant les communes de la Métropole ainsi que les communes voisines de Meurthe-et-Moselle. Suite à cette expérience, des centres de dépistage mobiles ont été mis en place par la médecine hospitalière de Nancy et les professionnels de santé via la CPTS.

UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE GRATUIT A ÉTÉ LANCÉE DÈS LE 5 JUIN

GRATUITÉ

d'accès aux établissements de culture scientifique et technique pour les moins de 26 ans et les étudiants

Faciliter l'accès à la culture

LES ÉTABLISSEMENTS DE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE GRATUITS POUR LES JEUNES ET LES ÉTUDIANTS

Outre la programmation et les services proposés au public, la gratuité constitue une des clés de l'attractivité des lieux de culture. Afin de favoriser une meilleure accessibilité de ses établissements de culture scientifique et technique, la Métropole a ainsi instauré la gratuité d'accès pour les jeunes de moins de 26 ans et les étudiants, à compter du 1er décembre 2020.
Sont concernés par cette mesure : le Muséum-Aquarium, les serres du Jardin botanique Jean-Marie Pelt, le musée de l'Histoire du fer et le Château de Montaigu. Cette initiative s'inscrit en cohérence avec une riche programmation jeune public, ainsi qu'avec les actions à destination des étudiants mises en œuvre au sein des trois établissements, gérés en partenariat avec l'Université de Lorraine. En parallèle, rappelons que le Grand Nancy accorde son soutien aux événements encourageant la démocratisation culturelle sur son territoire.

Œuvrer pour un cadre de vie de qualité

DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ POUR L'ÉCOQUARTIER BIANCAMARIA

Au sein de l'ÉcoQuartier Biancamaria à Vandœuvre-lès-Nancy, la réhabilitation d'une première partie de l'ancien site Peugeot a été confiée au promoteur EGIDIA/ELITHIS en juillet 2020. 122 logements (dont 24 logements sociaux), des commerces en pied d'immeuble et des bureaux y verront bientôt le jour.
Le projet se caractérise par sa forêt urbaine de 3 000 m², située en cœur d'îlot, ainsi que par sa qualité architecturale. Une attention particulière a été portée à la performance énergétique. Les bâtiments sont à énergie positive, garantissant aux futurs habitants "zéro facture énergétique", avec notamment des panneaux solaires installés en façade. De plus, le projet bas carbone atteint le niveau 1 du label bâtiment biosourcé grâce à l'utilisation de bois.
Au sud de la rue du 8e Régiment d'Artillerie, le permis de construire a été délivré en 2020 pour la transformation de l'une des deux écuries en un espace de coworking, de restauration et de coaching sportif.
En face de ce bâtiment, le projet de la SCIC Kèpos a fait l'objet d'une concertation avec les habitants de l'ÉcoQuartier. Il a été proposé de consacrer cette emprise à l'aménagement de jardins partagés et pédagogiques, ainsi qu'à une construction temporaire destinée à accueillir des formations pour tous autour de la transition écologique.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Face au changement climatique et à l'émergence de nouvelles attentes sociétales, la Métropole inscrit son action dans la dynamique de l'économie circulaire. Anticipant les défis futurs, cette démarche encourage l'écoconception, la mutualisation de ressources et de services, la consommation responsable, le réemploi ou encore le recyclage des déchets qui ne peuvent être évités.

Améliorer l'offre des acteurs économiques

DES SYNERGIES RENFORCÉES

Dès 2019, le Grand Nancy a initié une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT), encourageant les mutualisations et les substitutions de ressources et de services entre entreprises, à l'échelle du territoire ou d'une zone d'activités. Cette dynamique d'économie circulaire associe les réseaux d'entreprises (ATP et réseaux sectoriels métropolitains) ainsi que l'agence Scalen.
En 2020, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est, la Métropole a recruté une animatrice dédiée à la démarche EIT. Désormais intégré aux réseaux régional et national des acteurs de l'EIT, le Grand Nancy a fait l'objet d'une première évaluation via l'outil Elipse : sa démarche a été reconnue pérenne (niveau 4 sur 4).
Parmi les actions menées en 2020, le développement de la plateforme "Achetez Grand Nancy" propose des services mutualisés aux commerçants et artisans : e-boutique, livraison, communication globale, formation... Précisons que en soutien à l'économie locale, la Métropole a pris en charge les frais de livraison et de fonctionnement du site.

Encourager une consommation responsable

LA SERRE À PROJETS ACCOMPAGNE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Animée par France Active Lorraine et la SCIC Kèpos, et soutenue financièrement par la Métropole, la Serre à Projets entend créer et développer de nouvelles activités permettant à un territoire d'opérer sa transition écologique.
Parmi les projets de la promotion 2020, à la croisée de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire, la Trucothèque se consacre aux besoins des étudiants. Lors de la rentrée universitaire, ceux-ci doivent investir dans un équipement de base, représentant un lourd budget pour les personnes en situation de précarité financière. Portée par la MJC Lorraine, en complément du réseau des Repair Cafés, la Trucothèque récupérera des objets cédés, dont la maintenance sera assurée par des dépan'acteurs bénévoles, puis les distribuera en toute sécurité aux bénéficiaires.
Autre projet accompagné par la Serre à Projets : La Benne Idée. Fidèle aux valeurs de l'École de Nancy, cette recyclerie collectera des meubles et objets de décoration destinés à être jetés. Avant d'être vendues, les pièces feront l'objet d'une valorisation : du simple nettoyage à la réparation, en passant par la création. Lieu de rencontres, d'échanges et de créativité, La Benne Idée proposera également des ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets ou encore des formations à la rénovation.
L'année 2020 a vu l'installation de l'association La Benne Idée dans les bureaux de l'Octroi, ainsi que la signature d'une convention avec l'École nationale supérieure d'art et de design (ENSAD) de Nancy engageant un travail de partenariat avec les élèves de 2e année option design.

TRUCOTHÈQUE

LA BENNE IDÉE Recyclerie créative

25 %

de subvention

du coût d'achat
d'un lot de couches lavables

LA MÉTROPOLE ENCOURAGE L'USAGE DES COUCHES LAVABLES

On estime qu'avant d'être propre un enfant utilisera environ 5 000 couches jetables, représentant 1 tonne de déchets !
Un coût environnemental doublé d'un coût économique conséquent pour les familles. Afin d'aider les Grands Nancéiens à réduire leurs déchets, la Métropole encourage depuis 2020 l'usage des couches lavables en proposant une subvention de 25 % du coût d'achat d'au moins 15 couches lavables neuves. Cette aide est plafonnée à 100 € par enfant.

UNE APPLICATION MOBILE POUR LE SUIVI DE L'ARROSAGE

En complément des outils de gestion existants, comme Smartrees, le service des espaces verts de la Métropole a conçu une application destinée à moderniser et optimiser le suivi de l'arrosage des nouvelles plantations.
Ces dernières ont en effet besoin d'une attention particulière au cours de leurs premières années. L'outil permet ainsi de géolocaliser les végétaux concernés, de définir un trajet optimisé et de renseigner les dates d'arrosage pour garantir une bonne pousse.

Recycler les déchets qui n'ont pu être évités

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SE TRIENT

L'extension des consignes de tri (ECT) est un projet national simplifiant le geste de tri des déchets. Les habitants sont désormais invités à trier tous leurs emballages plastiques. Obligatoire en France d'ici le 31 décembre 2022, cette mesure a été déployée sur le territoire du Grand Nancy dès le 1er novembre 2020. La Métropole a en effet été retenue dans le cadre de l'appel à projets de Citeo, éco-organisme chargé des emballages et des papiers agréé par l'État, qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de l'ECT. Tout en facilitant le geste de tri des habitants, cette extension permet d'augmenter le volume des déchets recyclés et de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION "DES HOMMES ET DES ARBRES"

Rassemblant une centaine d'acteurs publics et privés du sud de la Lorraine et des Vosges du nord, "Des Hommes et des Arbres, les racines de demain" entend transformer le territoire sur une durée de 10 ans. Le projet, labellisé Territoire d'innovation en 2019, développe des actions innovantes qui mettent en valeur la place des arbres dans le bien-être des populations, la préservation de l'environnement, la résilience et la prospérité du territoire. 28 actions concrètes sont déjà labellisées. Afin d'assurer la gouvernance du projet, sa pérennité et son déploiement, l'association "Des Hommes et des Arbres" a été créée le 27 janvier 2020. Elle regroupe les porteurs d'actions qui sont les membres actifs de l'association, alors que toute personne morale ou physique peut devenir membre par simple adhésion. L'association est administrée par un comité exécutif, présidé actuellement par Mathieu Klein, président de la Métropole du Grand Nancy.

INFORMER, ACCOMPAGNER, FACILITER LES DÉMARCHES

LA MAISON DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY

Créée en 2009, la Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) est un guichet unique en matière d'habitat, de logement, de prévention et de gestion des déchets et de développement durable. La structure oriente, conseille, accompagne et facilite les démarches des Grands Nancéiens.

Les partenaires de la MHDD

En complément de l'accueil quotidien assuré par ses quatre agents, la MHDD compte sept partenaires qui assurent des permanences hebdomadaires et reçoivent sur rendez-vous.

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) NANCY GRANDS TERRITOIRES apporte ses conseils et son expertise pour réaliser des économies d'énergie, utiliser les énergies renouvelables et préserver l'environnement.

L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) informe sur les aides à la rénovation et instruit les dossiers de demandes d'aides à l'habitat privé.

LA SAPL GRAND NANCY HABITAT apporte son soutien technique et financier aux propriétaires occupants et bailleurs dans la réalisation de projets de rénovation de logements privés. Elle assure également l'animation et le suivi du Programme d'intérêt général "Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy".

L'UNION NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DE LORRAINE (UNPI) informe les propriétaires sur leurs droits et devoirs, la législation fiscale et réglementaire, ainsi que sur les nouveaux enjeux du développement durable.

LA PLATEFORME LOJ'TOIT (ADALI HABITAT) aide les jeunes de 16 à 32 ans dans leurs démarches d'accès à l'habitat.

UN TOIT 2 GÉNÉRATIONS favorise les échanges intergénérationnels en proposant des solutions de logement pour les jeunes de 18 à 30 ans au domicile de seniors.

RÉCIPROCITÉ a un rôle de médiateur entre les particuliers et les fournisseurs d'énergie en cas de difficulté de paiement de factures de gaz et/ou d'électricité.

La fréquentation

Depuis son ouverture en 2009, la MHDD a enregistré près de 152 000 contacts. L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire. En effet, la MHDD a été fermée au public du 16 mars au 12 mai.
Un accueil téléphonique a cependant été assuré pendant cette période.
Ainsi, 20 550 contacts ont été recensés au total.

Les événements en 2020

L'année 2020 a été marquée par l'organisation de la Semaine de l'habitat, du 1er au 7 février. Une journée "portes ouvertes" a été l'occasion de réaliser un atelier participatif de fabrication de produits ménagers et cosmétiques. D'autres ateliers ont été proposés et animés par les partenaires de la structure tout au long de la semaine.
La MHDD va également à la rencontre des habitants des communes de la Métropole à travers diverses manifestations.
En 2020, la structure a participé au Printemps des seniors à Pulnoy, au salon Habitat Déco, à Jardins de ville, jardins de vie à Jarville-la-Malgrange, aux journées d'accueil des nouveaux Nancéiens et des nouveaux Ludréens, à la Fête de l'énergie à Nancy ou encore au centenaire de l'UNPI.
Au total, 450 personnes ont fréquenté le stand de la MHDD au cours de ces événements.

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT NANCY GRANDS TERRITOIRES

Comptant 9 salariés, l'Agence Locale de L'Énergie et du Climat (ALEC) Nancy Grands Territoires sensibilise, informe et accompagne les particuliers, collectivités, entreprises, professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière sur la rénovation énergétique. Fondée en 2007, à l'initiative de la Métropole du Grand Nancy et du CPIE Nancy Champenoux, en partenariat avec l'ADEME, l'ALEC encourage les économies d'énergie, le développement des énergies locales et la transition énergétique.

La rénovation énergétique des logements

Au cours de l'année 2020, l'ALEC a répondu à près de 2 000 sollicitations d'habitants souhaitant être accompagnés dans leur rénovation énergétique techniquement ou administrativement (notamment dans le cadre du nouveau dispositif d'aides financières de l'État, MaPrimeRénov'). 300 habitants ont bénéficié de cet accompagnement de manière personnalisée et approfondie lors de permanences rendez-vous à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy. Parmi les autres faits marquants, signalons, en lien avec la SAPL Grand Nancy Habitat, la rénovation ambitieuse (ventilation, isolation thermique des façades par l'extérieur et du plancher bas) d'une copropriété à Maxéville, rassemblant des propriétaires privés et le bailleur social Batigère.

Des ateliers pédagogiques dans les écoles

Du côté du jeune public, 11 classes ont participé à la 4e édition du Défi des écoles à énergie positive. En partenariat avec le CPIE Nancy Champenoux, cette manifestation permet de mener avec les enfants des projets pédagogiques autour des économies d'énergie à l'école.

11

classes ont participé

à la 4e édition du Défi des écoles à énergie positive

La qualité de l'air intérieur

Parmi ses missions, l'ALEC accompagne également les communes dans la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur du patrimoine public. En partenariat avec ATMO Grand Est, 24 campagnes de mesures de CO_2 ont été réalisées, rappelant l'importance de la ventilation et de la bonne aération des locaux.

Sensibilisation des acteurs professionnels

Suite aux évolutions financières et réglementaires impactant le secteur de la rénovation énergétique, l'ALEC a co-organisé des ateliers d'information à destination des professionnels du bâtiment. Objectif : permettre à la centaine de participants de mieux conseiller leurs clients et de rédiger des devis conformes aux exigences des nouveaux dispositifs.

L'ALEC va également à la rencontre des agences immobilières et des banques. En effet, ces professionnels sont des acteurs clés pour sensibiliser les futurs propriétaires à la rénovation de leur logement. Des partenariats sont ainsi mis en place dans le cadre du programme Actimmo, dont l'ALEC est lauréate.

métropole
GrandNancy

Art-sur-Meurthe
Dommartemont
Essey-lès-Nancy
Fléville-devant-Nancy
Heillecourt
Houdemont
Jarville-la-Malgrange
Laneuveville-devant-Nancy
Laxou
Ludres
Malzéville
Maxéville
Nancy
Pulnoy
Saint-Max
Saulxures-lès-Nancy
Seichamps
Tomblaine
Vandœuvre-lès-Nancy
Villers-lès-Nancy

Plus d'informations :
WWW.GRANDNANCY.EU

www.traitdunion-com.fr